



Le Bassin du Jourdain : *casus belli* ou facteur potentiel de coopération ?

Mémoire de géopolitique du

Chef d'Escadrons BARDUANI Enrico
(Armée de Terre italienne)

dans le cadre du séminaire
« L'accès à l'eau dessine-t-il une nouvelle géopolitique ? »

Directeur : Monsieur Barah MIKAÏL

Février 2006

Fiche documentaire

- 1 **Titre :** Le bassin du Jourdain : *casus belli* ou facteur potentiel de coopération ?
- 2 **Auteur :** Chef d'Escadron Enrico BARDUANI (Armée de Terre Italienne)
- 3 **Date :** 22 Mars 2006
- 4 **Division et groupe d'appartenance :** Division C – groupe C6
- 5 **Résumé :** Evidemment, le problème de la pénurie d'eau au Proche-Orient influe sur la situation intérieure de chaque Etat de cette région et sur ses relations avec les pays voisins. Dans ce mémoire, après une analyse visant à souligner le rôle du fleuve Jourdain dans les conflits et dans les décisions stratégiques des pays concernés, l'auteur essaie de donner sa réponse à une question qui a toujours stimulé la curiosité intellectuelle des politiciens et des académiques.
- 6 **Mots clés :** *eau, hydropolitique, Jourdain, Yarmouk, Litani, Hasbani, Dan, Israël, Jordanie, Syrie, Liban.*

Le bassin du Jourdain : *casus belli* ou facteur potentiel de coopération ?

S O M M A I R E

CHAPITRE 1 : LES DONNEES HYDRO-GEOGRAPHIQUES

Quelques données géographiques et hydrologiques sur le bassin du Jourdain

Les problèmes de l'eau dans la région

CHAPITRE 2 : L'EAU DANS L'HISTOIRE DE LA REGION

Le rôle de l'eau dans les relations conflictuelles entre Juifs et Arabes

Le rôle de l'eau dans les accords de paix

CHAPITRE 3 : QUEL AVENIR ?

Les projets récents pour faire face à la pénurie

Le rôle du bassin du Jourdain dans le future des relations régionales

« En terme de probabilité de conflits, le Moyen-Orient demeure sans aucun doute une zone extrêmement sensible. Il existe là une véritable risque de conflagration, susceptible d'embraser toute la région et au-delà. En tout cas, si une guerre devait survenir, elle aurait probablement pour enjeu le contrôle de l'eau ».

Richard HELMS (ancien Directeur de la CIA),
interview in *Jeune-Afrique*, 24-30/9/1992, p. 62

INTRODUCTION

L'eau est devenue les dernières années un sujet de préoccupation à l'échelle planétaire. Cette ressource vitale, indispensable et irremplaçable est particulièrement mal répartie. Mais, l'analyse de la question hydraulique ne peut pas se résumer à des données purement techniques et économiques, à des simples analyses de volumes et de flux. L'eau raconte la société : les facteurs sociaux et politiques sont aussi déterminants. L'exploitation de la ressource et sa répartition comptent autant que le simple décompte des quantités consommées. Le partage d'une ressource irrégulièrement répartie pose de multiples problèmes de tout ordre. Concurrences et conflits, déjà anciens, ne font que s'aviver, s'exacerber à l'intérieur des espaces nationaux entre les villes, les usines et les champs mais aussi entre les Etats. Les arbitrages sont de plus en plus difficiles à rendre. L'eau, son usage, son appropriation sont devenus plus que jamais un enjeu stratégique.

Le Proche-Orient est parmi les zones de la planète les plus menacées par le risque d'une pénurie hydrique irréparable. La problématique de l'eau se pose donc au cœur des conflits et des crises que cette partie du monde a connu. En effet, la propriété et le contrôle des ressources hydrauliques sont considérés comme un facteur de sécurité, aussi bien que les capacités militaires ou la possession de territoires stratégiquement avantageux. L'Etat, qui peut disposer d'un volume d'eau plus élevé que ses voisins, possède un pouvoir particulier car il sera capable de développer ses industries et ses programmes agricoles, d'assurer le bien-être et l'aisance à ses citoyens : bref, il aurait les moyens pour devenir un Etat puissant. Surtout, il pourra négocier avec ses voisins à partir d'une position de force. Donc, au Proche-Orient, le besoin en eau a été toujours géré comme une véritable arme politique et militaire et il a été aussi utilisé pour traiter et pour imposer des revendications. L'eau incarne donc – ensemble à la question des frontières – le nœud principal du processus de paix au Proche-Orient, ce qui a poussé, dès les années 80, plusieurs auteurs à

annoncer le risque d'un déclenchement d'une véritable « guerre de l'eau » dans cette partie du monde.¹

Au-delà d'une simple tendance, les nombreuses études publiées ces dernières années sur la question de l'eau témoignent bien sûr de l'importance du sujet, mais aussi de la complexité sans égale de la situation au Proche-Orient. Il semble indéniable que le conflit sur l'eau le plus criant soit celui concernant le partage des eaux du bassin du Jourdain. Dans cette région, où la tension est très forte depuis la déclaration de la création de l'Etat d'Israël en 1948, l'eau fait partie intégrante du conflit et a été au cœur du processus de négociation qui a abouti aux accords d'Oslo et aux modifications successives (entre Israël et l'Autorité palestinienne) et au traité de paix israélo-jordanien. Donc, le Jourdain incarne un exemple clair de l'importance stratégique de l'eau comme ressources insuffisante et sa gestion prend une dimension à la mesure des difficultés qui caractérisent les relations conflictuelles entre Juifs et Arabes : voilà pourquoi son cas a coagulé plusieurs intérêts, soit politiques soit académiques.

Cette étude essaie de démontrer, en passant par une description hydro-géographique et historique, que les tensions produites par la rareté de l'eau dans la région du bassin du Jourdain seront bien évidemment confrontés à des alternatives difficiles. Mais, comme pour la plupart des conflits portant sur de ressources naturelles, les crises futures sur l'eau ne se multiplieront pas, suscitées par ce seul facteur de crise : le Jourdain, ou plutôt son difficile partage, pour crucial qu'il soit, n'en sera que l'un des éléments. Mais, c'est bien la localisation et la répartition géographique et la donne géopolitique régionale (frontières, conflits, Etats) qui permettent une approche moins belliciste de l'hydropolitique proche-orientale. Si la question des ressources d'eau dans le bassin du Jourdain ne peut pas être à l'origine d'une guerre au Proche-Orient, elle constitue un facteur potentiel de négociation et de coopération au niveau régional capable – lui seul – de déclencher un véritable processus de paix.

¹ Par exemple: STARR, Joyce, « Water Wars », in *Foreign Policy*, n. 82, 1991, p. 17 – 36; BULLOCH, John, DARWISH, Adel, *Water Wars. Coming conflicts in the Middle East*, Victor Gollancz, London, 1993; CHESNOT, Christian, *La bataille de l'eau au Proche-Orient*, L'Harmattan, Paris, 1993; STARR, Joyce, STOLL, Daniel, *The politics of scarcity: water in the Middle-East*, Westview Press, Boulder (Colorado), 1988; BORER, Douglas, MORRISSETTE, Jason, « Where oil and water do mix: environmental scarcity and future conflict in the Middle-East and North Africa », in *Parameters*, winter 2004, p. 86 – 101.

CHAPITRE 1

LES DONNEES HYDRO-GEOGRAPHIQUES

1.1 Quelques données géographiques

Le bassin du fleuve Jourdain coïncide en grande partie avec le territoire de l'Etat d'Israël. Il est situé à la lisière occidentale de l'Asie Mineure, sur la bordure nord-ouest de la péninsule arabique, à la charnière de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique.

On peut distinguer trois unités géographiques parallèles et nettement marquées :

- tout d'abord, côté occidental, la riche plaine maritime qui se prolonge au sud par le désert du Néguev ;
- ensuite, un alignement des montagnes et collines au centre, qui part des reliefs du Jbel Ansarié et du Jbel Zawiyé en Syrie, continue au Liban avec le Mont Liban et l'Anti Liban puis s'abaisse en Israël et en Palestine pour donner vie aux collines de la Cisjordanie ;
- côté oriental enfin, la plaine de la Bekaa se prolonge, en quelque sorte, avec la vallée du Jourdain, qui se caractérise par la présence de la dépression de la Mer Morte et de l'Arava, la plus profonde du monde (392 mètres au-dessous du niveau de la mer).

Il faut avouer que la meilleure source d'information pour ce qui concerne la géographie de la région est incarnée par la Bible. En effet, l'Ancien et le Nouveau Testament renferment beaucoup de description détaillées de l'environnement naturel, des lieux, des us et coutumes des populations. Bref, le livre sacré de la chrétienté se pose comme un ouvrage exceptionnel de géographie physique et humaine de la région qui permet encore aujourd'hui de découvrir certains aspects particuliers de cette partie du monde. Chaque paysage, chaque village, chaque cours d'eau évoque un émouvant passé qui a été immortalisé dans la Bible.²

Jérusalem, ville imprenable dans son cirque de montagnes au centre de la région, est le haut lieu où convergent les voies du sud et du nord, de l'est et de l'ouest. Elle est une des plus anciennes capitales du monde et résume toute l'histoire et les contradictions de la région ; les destinées spirituelles du monde se sont déterminées là : pour les juifs, c'est la ville sainte de David et de Salomon ; pour les chrétiens, c'est le lieu de la passion du Christ et de la naissance de la première église ; pour les musulmans, c'est l'ultime *qibla* vers

² CHOURAQUI, André, *L'Etat d'Israël*, Presse Universitaire de France, Paris, 1955, p. 4

laquelle, à la fin des temps, se tourneront les regards des croyantes ; et enfin, pour les trois religions monothéistes, c'est le lieu du sacrifice d'Abraham.³

Lieu de convergence des continents et des spiritualités, le pays présente une extraordinaire variété de paysage et de climats. On se trouve entre le 30° et le 33° 30' de latitude nord dans la zone subtropicale. Mais cette donnée naturelle est corrigée par les vents qui viennent de la Méditerranée et du désert. En effet, les températures moyennes sont douces sur la côte et en altitude pendant l'été et l'automne (climat méditerranéen avec une longue saison sèche estivale), mais dans les zones désertiques, la température oscille entre 35° et 55°. La saison des pluies se situe entre octobre et avril et se caractérise par des pluies brèves et intenses, parfois dévastatrices. Le montant des précipitations et le nombre des jours pluvieux décroissent du nord au sud, passant des neiges du Mont Hermon (au Liban) aux aridités désertiques du Néguev (en Israël).⁴

Favorisées par la variété des reliefs et des températures, une flore et une faune très riches se sont développées : elles sont le plus généralement méditerranéennes et subtropicales, quoique désertiques au sud et tropicales près de la Mer Morte.⁵

1.2 Le bassin du Jourdain

Aucun bassin n'a jamais fait l'objet d'autant de tentatives d'aménagement, aucun fleuve n'a jamais été, sur le papier, autant canalisé et détourné que le Jourdain, ses sources et ses affluents. Dans le bassin du Jourdain (**voir Annexe 1**), la rareté de l'eau résulte de plusieurs facteurs et touche plus particulièrement Israël, la Jordanie, la Cisjordanie et la bande de Gaza. La gestion de ce bassin et des ressources aquifères de la région prend une dimension à la mesure des difficultés qui caractérisent les relations conflictuelles entre Juifs et Arabes. Les effets combinés des ces conflits politiques, de la surexploitation des ressources, de l'augmentation de la consommation à un taux qui est double par rapport à l'augmentation de la population et de la contamination des sources font que la rareté de l'eau dans ce bassin a déjà atteint un niveau critique.

L'eau, et surtout le Jourdain, a donc une dimension stratégique dans la région. Ceci explique la difficulté insoutenable de trouver dans les publications et sources en général, officielles ou officieuses, des données exactes. C'est aussi pourquoi toutes les informations hydrologiques relatives au bassin du Jourdain sont considérées comme des informations

³ *Ibid.*, p. 5

⁴ KOLARS, John, « Water resources of the Middle-East », in *Canadian Journal of Development Studies*, special issue on sustainable water resources management in arid countries : Middle-East and Northern Africa, 1992, p. 103.

⁵ CHOURAQUI, André, *op.cit.*, p. 6 - 7

hautement stratégiques devant rester strictement confidentielles. Ainsi, les chiffres avancés et publiés par tel ou tel auteur ne sont au mieux qu'une estimation et au pire un alignement total sur les informations distillées par l'une des parties en cause.⁶ La raison à cela réside dans la nécessité qu'il y a de sauvegarder les informations relatives aux caractéristiques hydrologiques étant donné que, lors d'une éventuelle discussion ou négociation sur le partage de ressource d'eau, chaque partie tentera d'imposer les chiffres qui lui sont plus avantageux.

Les ressources d'eau du bassin du Jourdain sont représentées par les eaux de surface (les affluents), par les eaux souterraines et par les précipitations.

1.2.1 Le Jourdain et ses affluents

Bien que ce soit un petit fleuve d'environ 360 kilomètres, le Jourdain est un fleuve transnational dont le bassin couvre un territoire d'environ 11.500 kilomètres carré. Il est partagé entre quatre Etats auxquels s'ajoutent les Territoires palestiniens : le Liban, d'où partent les eaux du Hasbani,⁷ source la plus éloignée du Jourdain ; la Syrie, qui alimente le Baniyas et une partie du Yarmouk ; Israël, où prend source le seul affluent israélien du fleuve, le Dan,⁸ qui naît à l'intérieur de la ligne d'armistice de 1948 ; et enfin la Jordanie, qui alimente en partie le Yarmouk et l'ensemble des *wadi*⁹ et affluents¹⁰ qui débouchent dans le Jourdain entre la Mer Morte et le Lac de Tibériade.

Le Jourdain prend source à 2814 mètres d'altitude dans le Mont Hermon au Liban, Pays sur lequel il parcourt 21 kilomètres sous le nom de Hasbani (rivière qui lui apporte environ 140 millions de m³/an de débit)¹¹. Entre les contreforts du Liban et de la Mer Morte, le Jourdain traverse le Lac Houleh à 2 mètres d'altitude, lieu de rencontre des deux

⁶ Sur la difficulté de trouver dans des publications officielles ou officieuses des données exactes, c'est intéressant savoir que : « les écarts entre les différents auteurs peuvent atteindre 10% à 20%. La raison est double. La première relève de l'importance même du sujet. Rare, du moins considérée comme telle, l'eau devient une source stratégique dont il convient de sauvegarder les informations relatives aux caractéristiques hydrologiques » (AYEB, Habib, *L'eau au Proche-Orient : la guerre n'aura pas lieu*, L'Harmattan-CEDEJ, Paris-Le Caire, 1998, p. 23). En outre, en Israël, les données sur l'eau sont considérées un sujet relatif à la sécurité nationale : pour avoir n'importe quel renseignement officiel sur l'eau, il faut adresser une demande aux autorités militaires (voir : ROUYER, Alwyn Rudolf, *Turning water into politics. The water issue in the palestinian-israeli conflict*, St.Martin's Press, New York, 2000, p. 16).

⁷ « Une partie importante du cours [du Hasbani] est incluse sur la zone de sécurité établie par Israël sur le sud du territoire libanaise jusqu'en juin 2000 ». CHAUPRADE, Aymeric, *Géopolitique. Constantes et changements dans l'histoire*, Ellipses, Paris, 2003, p. 610

⁸ « La tribu de Dan, cinquième des douze fils de Jacob, s'était, après maintes tribulations, installée près des sources du Jourdain et avait rebaptisé Dan la ville de Laïch ». d'ARMAILLE, Bernadette, « Le bassin du Jourdain », in *Stratégie*, 1999, n° 70-71, p. 148

⁹ *Wadi* est un mot arabe qui désigne un cours d'eau temporaire, mais aussi la vallée qui l'abrite.

¹⁰ Il s'agit des petites rivières qui n'apportent pas des débits significatifs au Jourdain. Sur la rive droite, du nord au sud, on trouve : Zarfa, Chizelb, Koufreine, Zarga Main, El Heldane, El Moujib. Sur la rive gauche il y a : Nahr Jaloud, Faria, Aouja, Nahr Ouene, El Daraje, Rhar.

autres affluents supérieurs, le Baniyas (120 millions m³/an)¹² et le Dan (245 millions m³/an),¹³ avant d'atteindre le Lac de Tibériade.

Le Lac Houleh n'était, en réalité, avant son assèchement par Israël en 1953, qu'un marécage dont la profondeur ne dépassait guère les 3 à 5 mètres. Sur les quelque 17 kilomètres qui le séparent du Lac de Tibériade, situé à 210 mètres au-dessous du niveau de la mer, le Jourdain, dont la pente est d'environ 1,2%, creuse une gorge étroite dans les basalte.

Long de 21 kilomètres et large de 12 kilomètres, le Lac de Tibériade, avec une profondeur d'environ 45 mètres, s'étend sur une superficie totale de 166 kilomètres carrés. Le Jourdain s'y jette sur la rive septentrionale, où le degré de salinité est de 300 mg/l. La salinité du lac à l'origine très forte est aggravée à la fois par une évaporation maximale atteignant les 300 millions de m³ par an et par le détournement des affluents du Jourdain qui l'alimentaient en eau douce et qui en réduisaient ainsi le taux de salinité.¹⁴

Du Lac de Tibériade à la Mer Morte, située à environ 400 mètres au-dessous du niveau de la mer, la distance est de 109 kilomètres, mais la longueur réelle du Jourdain est de 320 kilomètres. En effet le fleuve décrit des méandres libres dans une plaine alluviale inondable, connue en Jordanie et en Palestine sous le nom de *zor* humide et couvert d'une végétation subtropicale. Le *zor* est dominé d'un part et d'autre par le Ghor, ensemble des terrasses plates, sèches, ravinées en *bad-lands*, et par les torrentiels affluents saisonniers. La pente moyenne est extrêmement faible. La régulation de la crue par le Lac de Tibériade et le détournement d'une bonne partie des eaux du haut Jourdain expliquent un débit d'étiage quasi permanent du fleuve. Entre 60% et 80% des eaux arrivant dans le lac sont prélevés pour alimenter le conduit national israélien, et une bonne partie des eaux du Yarmouk sont détournées vers le Lac de Tibériade, ou vers la rive orientale de la vallée par le canal du Ghor oriental jordanien. A l'exception de courtes crues provoquées par les averses locales et les apports de quelque *wadi* non encore aménagés sur le deux rives, le fleuve n'est plus qu'une rivière modeste très aisément franchissable à gué en maints endroits, qui ont été souvent empruntés par le groupes activistes palestiniens jusqu'à 1970, à la veille de leur expulsion par l'armée du roi Hussein.¹⁵

En quittant le Lac de Tibériade, le Jourdain rencontre sur sa gauche, à 7 kilomètres du lac, la rivière Yarmouk, qui prend ses sources en territoire syrien dans le Djebel Druae

¹¹ CHAUPRADE, Aymeric, *op.cit.*, p. 610

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid.*

¹⁴ SELIM, Mohamed Ahmed, *Le problème de l'exploitation des eaux du Jourdain*, Cujas, Paris, 1965, p. 31.

¹⁵ FOUCHER, Michel, *Fronts et frontières*, Fayard, Paris, 1991, p. 43.

et qui lui apportait quelque 450 millions de m³ d'eau par an jusqu'à la construction et la mise en œuvre du canal du Ghor oriental.¹⁶ Plus au sud, le fleuve rencontre une autre rivière importante dont les eaux sont retenues derrière un barrage : la rivière Zarqa, dont le débit moyen annuel se situe autour de 95 millions de mètres cubes d'eau par an. Par ailleurs, l'apport des courts *wadi* venus de Palestine et surtout des escarpements de Transjordanie n'est pas négligeable car ceux-ci sont alimentés par une série de sources naturelles au pied de l'escarpement oriental. Ceux de Transjordanie apportent à eux seuls au fleuve 80 millions de mètres cubes par an.¹⁷ Mais, comme ces eaux latérales sont en grande partie utilisées pour l'agriculture et n'atteignent donc plus le cours du fleuve, celles du Jourdain sont trop salées : plus de 300 mg/l en période d'étiage. A son arrivée dans la Mer Morte, à 392 mètres au-dessous du niveau de la mer, le Jourdain a un débit théorique d'environ 1,3 milliards de mètres cubes.¹⁸ En effet, les détournements des eaux du haut Jourdain et de son affluent Yarmouk ont transformé le cours du fleuve en aval du Lac de Tibériade et certains auteurs affirment que le débit a été réduit jusqu'à 60 m³/an et quelques.¹⁹

1.2.2 Le Litani

Bien que physiquement complètement séparé du bassin du Jourdain, le Litani peut être considéré comme partie intégrante du bassin politique du Jourdain car souvent il a été intégré dans les différents calculs et programmes de gestion des eaux de ce dernier.²⁰ Certains vont même jusqu'à considérer que l'invasion du Liban en 1982 n'avait d'autres

¹⁶ CHAUPRADE, Aymeric, *op.cit.*, p. 610

¹⁷ En total, environ 275 mètres cubes viennent de divers cours d'eau qui se jettent dans le fleuve au sud du Lac Tibériade (d'ARMAILLE, Bernadette, *op.cit.*, p. 148).

¹⁸ BESCHORNER, Natasha, *Water and instability in the Middle-East*, Adelphi Paper n. 273, London, 1992, p. 8. En plus, le débit du Jourdain est soumis à des variations saisonnières : en février, le fleuve transporte 40% des eaux de son débit annuel, mais pendant l'été le flux est réduit à 3-4% du débit annuel (LOWI, Miriam, *Water and power : the politics of a scarce resource in the Jordan River basin*, Cambridge University Press, Cambridge, 1993, p. 23)

¹⁹ BROOKS, David, LONERGAN, Stephen, *The economic, ecological and geopolitical dimensions of water in Israel*, Centre for Sustainable Regional Development, Victoria (Canada), 1993, p. 28. Voir aussi MUTIN, George, *L'eau dans le monde arabe. Enjeux et conflits*, Ellipses, Paris, 2000, p. 86.

²⁰ Il existe un lien indubitable entre le Litani et les sources du Hasbani et du Dan, qui sont placés sous la vallée du Litani. En effet, on constate qu'environ 100 million de m³ par an disparaissent du cours inférieur du fleuve libanais : cette quantité correspond au débit inexplicé des deux rivières du Jourdain (CHAUPRADE, Aymeric, *op.cit.*, p. 611). En outre, il faut rappeler que, près de Kaoukaba, au Liban, le fleuve Litani s'écoule à deux kilomètres de distance de la source de la rivière Hasbani où le sol est calcaire et donc fortement perméable (LIBISZEWSKI, Stephan, *Water disputes in the Jordan Basin Region and their role in the resolution of the arab-israeli conflict*, Environment and Conflict Project Occasional Paper (ENCOP) n. 13, Centre for Security Studies and Conflict Research, Zürich, 1995, p. 10). Mais, selon quelque auteur, Israël a mise en œuvre un projet de détournement des eaux du Litani (PEARCE, Fred, « Wells of conflict on the West Bank », in *New Scientist*, 1 juin, 1991, p. 39), bien que l'ONU ait mené ses enquêtes sur le terrain démontrant qu'il n'a eu aucun détournement.

raisons que le contrôle et l'exploitation par Israël des eaux du Litani. Sans vouloir réduire un événement militaire d'une telle ampleur qui a amené l'armée israélienne dans une capitale arabe, et ce pour la première fois de l'histoire du conflit arabo-israélien, à une simple expédition d'experts hydrologiques bien protégés, il est fort vraisemblable que les eaux du Litani se soient imposées dans le dossier géopolitique du sud-Liban.

Long de 170 kilomètres, le Litani est l'un des fleuves les plus importants du Liban, avec un débit annuel moyen de 987 millions de mètres cubes, soit un peu plus que la moitié du Jourdain. Il prend sa source au nord de Baalbek, traverse la vallée de la Bekaa, puis atteint la localité de Deir Mimas (Sud-Liban), au sud de la ville de Marjeyoun où il bifurque vers l'ouest et s'écoule jusqu'à son embouchure dans la Méditerranée, au nord de la ville de Tyr.

Le Litani reçoit l'apport de très peu d'affluents sauf en aval de la route Beyrouth-Damas où il rencontre une série de *wadi* issus des mêmes sources que les siennes. Mais, il est relativement bien alimenté car son bassin s'inscrit dans une zone où les précipitations dépassent 500 mm/an. En amont, dans la Bekaa libanaise, le Litani a de hautes eaux de janvier à avril. Elles se manifestent brusquement à la suite des premières grosses pluies et enregistrent leur pointe en février, généralement jusqu'à 3 à 4 mètres cubes par seconde. La faible perméabilité du bassin versant explique le pourcentage élevé du coefficient d'écoulement qui avoisine les 40%.²¹

Un barrage de rétention fut construit en 1968 sur le fleuve du Sud-Liban – le barrage de Karaoun dans la Bekaa ouest – ainsi qu'un certain nombre de centrales électriques. Mais, le Litani reste encore aujourd'hui sous-exploité et la plus grande partie de ses eaux se déverse directement dans la mer, suscitant les convoitises dans cette région où la pénurie se fait de plus en plus menaçante.²²

1.2.3 Les eaux souterraines

Les nappes souterraines jouent également un grand rôle et aussi leur exploitation est à ce titre source d'intenses rivalités. En particulier, entre Israël, la Jordanie et la Cisjordanie, plus de 50% des réservoirs d'eau douce renouvelable sont incarnés par les eaux souterraines. Plusieurs nappes existent sous le territoire de la région : d'abord « l'aquifère montagneux » puis « l'aquifère de Gaza » (**voir Annexe 2**) ; une troisième nappe se trouve dans le sous-sol du plateau jordanien et, enfin, certains aquifères fossiles

²¹ MATSON, Ruth, NAFF, Thomas, *Water in the Middle East: conflict or cooperation?*, Westview Press, Boulder (Colorado), 1984, p. 26.

²² MUTIN, George, *op.cit.*, p. 91

de la péninsule arabe se prolongent dans le sous-sol de la Jordanie (mais ces derniers-ci ne font pas partie du bassin du Jourdain).²³

La structure géologique de la Cisjordanie est constituée d'une couche calcaire épaisse de 600 m surmontant des roches imperméables. L'aquifère montagneux se situe dans les couches calcaires. Son aire de recharge est, pour l'essentiel, en territoire palestinien, le long des pentes supérieures et des crêtes de la chaîne à plus de 500 m d'altitude. La nappe phréatique est à une profondeur de 200 à 400m. En raison de sa structure anticlinale, la nappe est drainée dans plusieurs directions, ce qui permet de distinguer trois zones (ouest, nord-est et oriental) dans cet aquifère.

L'aquifère occidental (appelé Yarkon-Taninim aquifère) s'écoule en Israël et, avec une capacité totale de l'ordre de 350 millions de m³/an, est le plus important. On estime qu'il est alimenté à 80% par les pluies qui tombent en Cisjordanie. Ce sont les premiers colons juifs qui ont commencé à l'exploiter de façon intensive à partir des années 30 pour satisfaire les besoins de l'agriculture. Aujourd'hui, l'aquifère est drainé par des centaines de puits situés en deçà de la « ligne verte », c'est-à-dire à l'intérieur des frontières d'Israël, qui exploite ainsi la quasi totalité de la ressource : 330 million de m³, dont 20 seulement reviennent aux Palestiniens.

Le deuxième est localisé au Nord-Est (Gilboa-Beit She'an) et s'écoule vers la vallée de Jezreel, fournissant annuellement 140 millions de m³. Il est alimenté en totalité par les précipitations tombant dans les Territoires occupés. Actuellement les Israéliens exploitent une grande partie de l'aquifère (environ 110 millions de m³).

L'aquifère oriental a un débit potentiel de 330 de m³/an dont près la moitié en eau saumâtre. Il est alimenté par les pluies de la Cisjordanie et s'écoule vers le Jourdain avec une profondeur variant de 50 à 700 mètres. Son eau est utilisée depuis toujours par les agriculteurs palestiniens. Après la Guerre des Six Jours, sur les colonies des Territoires occupés, les Israéliens ont creusé des puits d'une grande profondeur, ce qui, parfois, a pu avoir pour conséquence de réduire le débit des puits ou les sources traditionnellement utilisées par les Palestiniens. Les Israéliens pompent 40 millions de m³/an, les Palestiniens 80. Le reste est inutilisé du fait de la salinité élevée des eaux.

Ces nappes sont donc contenues sous les monts de Judée et de Samarie, c'est-à-dire en Cisjordanie, à l'extérieur des frontières d'Israël de 1948. Les nappes se trouvent à altitude élevée (en moyenne 500 mètres au-dessus du niveau de la mer) ce qui facilite leur

²³ WOLF, Aaron T., *Hydropolitics along the Jordan River. Scarce water and its impact on the Arab-Israeli*

exploitation. Les sites les mieux placés pour puiser dans ces aquifères sont bas, donc en Israël, mais, si Israël n'était pas sorti des frontières de 1948, il aurait pu exploiter seulement la nappe occidentale et une partie de la nappe du nord-est.²⁴ Mais, aujourd'hui le problème le plus urgent à résoudre est la surexploitation de l'aquifère montagneux (c'est-à-dire le pompage d'une quantité d'eau plus grande que celle que l'aquifère peut « produire » dans la période d'un an) qui a mené à la détérioration de la qualité de l'eau.²⁵ Si le pompage se poursuit sur une longue période le processus peut être irréversible.

L'aquifère côtier, qui s'étend du Mont Carmel à Gaza, n'a pas l'ampleur de celui de la Cisjordanie (en effet, son débit est estimé à environ 300 millions de m³/an) et peut être différencié en fonction de deux sous-systèmes autonomes : la nappe de Gaza et l'aquifère côtier israélien.

La partie de nappe qui s'étend sous le territoire de la Bande de Gaza a une capacité de 60 millions de m³ mais elle est surexploitée depuis des années à hauteur de 120 à 130 millions de m³ (on peut compter environ 1.600 puits dans le territoire sous contrôle de l'Autorité palestinienne), avec une baisse du niveau hydrostatique de 15 à 20 cm par an. La nappe est désormais envahie par la mer ; la salinité progresse chaque année de 15 à 20 mg/l et 70% des eaux souterraines y dépassent le niveau de salinité de 500 mg/l alors que la norme maximale préconisée par l'Organisation Mondiale de la Santé est de 250.²⁶ La situation est aggravée par une surpopulation (on estime que les habitants soient environ 850.000 sur une superficie de 365 km²) qui fait de la Bande de Gaza le lieu avec la densité de population la plus élevée au monde (2.000 habitant par km²) et qui provoque une pollution inévitable de la nappe car dans toute la zone il n'y a pas une véritable réseau d'égouts.

La partie israélienne de l'aquifère côtier a un débit d'environ 280 millions de m³/an et elle est alimentée uniquement par les pluies qui tombent sur la zone côtière. Il s'agit de la zone où les principales villes et usines israéliennes se sont développées et donc où la demande d'eau a été toujours très élevée, ce qui a provoqué une surexploitation de la nappe

conflict, United Nation University Press, Tokyo, 1995, p. 9.

²⁴ SHUVAL, Hillel I., « Approaches to resolving the water conflict between Israel and her neighbours. A regional Water-for-Peace Plan », in *Water International*, vol. n° 17, n. 3, p. 133 - 143

²⁵ WOLF, Aaron T., *op.cit.*, p. 65.

²⁶ La surexploitation de la nappe de Gaza a été commencée pendant la période de l'autorité égyptienne, où il n'y avait aucune restriction ou contrôle sur l'activité de pompage. En 1967, lorsque Israël conquiert la bande de Gaza, des mesures très strictes seront imposées pour le forage de puits et le pompage de l'eau de la nappe. A la suite des accords de Gaza et Jericho, en 1994, l'Organisation pour la Libération de la Palestine (OLP) est chargée de la gestion de l'eau dans la Bande de Gaza : depuis ce date-là une aggravation de la situation, en terme de qualité de l'eau, a été enregistrée (voir LIBISZEWSKI, Stephan, *op.cit.*, p. 14).

dont le niveau a été réduit et la qualité de l'eau a été détériorée.²⁷ Pour essayer de résoudre ce problème, Mekorot, la société à laquelle l'Autorité israélienne des Eaux a assigné la gestion de le National Water Carrier (l'aqueduc national, qui prend l'eau du haut Jourdain et l'envoie au désert du Néguev), a rempli l'aquifère côtier avec les eaux du Jourdain à deux reprises.²⁸

1.2.4 La pluviométrie dans la région

Au Proche-Orient, comme partout ailleurs, les ressources hydrauliques ne sont pas uniquement d'origine fluviale. Les aquifères souterrains et surtout les précipitations constituent des réserves non négligeables. Prendre en considération ces trois ressources est d'autant plus indispensable qu'elles sont particulièrement liées, à l'exception remarquable des nappes fossiles, par définition non renouvelables. Ce sont les pluies qui alimentent à la fois les fleuves, par écoulement, et les nappes, par infiltration, les nappes alimentant à leur tour les fleuves par résurgence. L'addition des trois ressources constitue ce que l'on appelle un bilan hydraulique qui implique évidemment la prise en compte de l'ensemble des « pertes » : évaporation ou infiltration et écoulement non récupérables.²⁹

La caractéristique principale de la pluviométrie régionale est sa forte irrégularité, tant dans le temps que dans l'espace. D'une part, les pluies tombent pendant les quelques mois de l'hiver, et, d'autre part, elles se concentrent sur les hauteurs et la côte méditerranéenne. En effet, les précipitations varient entre 39 millimètres par an à Eliat et 1.000 millimètres par an à Safad, au nord d'Israël, et de 50 millimètres dans le désert du Néguev à 600 millimètres sur les collines de la Cisjordanie. Mais plus à l'est, en Syrie et en Jordanie les pluies diminuent très rapidement, atteignant la valeur de 300 millimètres et moins par an.³⁰ En plus, lorsque il pleut, les précipitations sont de très forte intensité et concentrées entre des courtes périodes de temps et seule une infime partie de cette eaux est absorbée par le sol.³¹

²⁷ Les experts israéliens ont constaté que l'eau de la mer est pénétrée dans la nappe en plusieurs places et que la salinité est augmentée de 100 mg/l à 200 mg/l pendant la période 1970 – 1990 (voir ISAAC, Jad et al., *Water and peace in the Middle-East*, Elsevier, Amsterdam, 1994, p. 70).

²⁸ LIBISZEWSKI, Stephan, *op.cit.*, p. 15

²⁹ L'élaboration d'un tel bilan est d'une complexité extraordinaire quand on dispose de l'ensemble des informations et de séries d'observation. Mais la tâche devient impossible quand, pour des raisons politiques ou stratégiques, les données sont difficilement vérifiables et ne se recoupent guère d'un auteur à l'autre.

³⁰ KAHHALEH, Sobhi, *The water problem in Israel and its repercussions on the arab-israeli conflict*, Institut of Palestinian Studies (IPS) Papers n° 9, Beyrouth, 1981. Mais l'apport total est très théorique puisque le taux très élevé de l'évaporation fait que 15% seulement des eaux de pluie restent sur place (voir GVATI, Chaim, *A hundred years of settlement : the story of jewish settlement in the land of Israel*, Keter Publishing House, Jerusalem, 1985, p. 52).

³¹ EFRAT, Elisha, ORNI, Efraim, *Geography of Israel*, Daniel Davey, New York, 1964, p. 30 – 31.

Le cas de la Cisjordanie démontre plus particulièrement la difficulté d'exploitation des précipitations qui constituent, dans une région caractérisée par une pénurie d'eau, une source hydraulique importante quoique liée aux variations climatiques, parfois marquées par des longues périodes de sécheresse destructrice. La pluviosité moyenne annuelle y est d'environ 2.900 millions de mètres cubes, mais avec un taux élevé d'évapotranspiration (2.000 millions de mètres cubes) et de déperdition (64 millions de mètres cubes), la Cisjordanie conserve seulement un solde de 836 millions de mètres cubes. Ce chiffre est théoriquement beaucoup plus élevé que celui de la consommation actuelle des Palestiniens et dépasse aussi le volume total des eaux cisjordaniennes utilisées aujourd'hui par le Palestiniens et les Israéliens réunis.³² Cependant, l'ensemble de cet apport pluvial n'est pas directement exploitable. Les pluies qui tombent sur les versants ouest des monts de la rive occidentale du Jourdain alimentent la nappe qui se trouve sous la plaine côtière israélienne, d'où l'eau est pompée à la surface. Environ 30% de la consommation d'Israël (d'avant 1967) proviennent de cette nappe.

De la description hydro-géographique donnée dans ce chapitre il faut surtout retenir que en 1948, au moment de la création d'Israël, 80% des eaux du bassin du Jourdain avaient pour origine les pays arabes de la région ; Israël ne détenait que la rivière du Dan, l'accès au rivage occidental du Lac de Tibériade, la berge occidentale du Jourdain en aval du Lac de Tibériade et la possibilité d'exploiter la partie de l'aquifère de la Cisjordanie (le sous-système occidental et une partie du sous-système de nord-est) ainsi qu'une partie de la nappe côtière.

1.3 Les problèmes de l'eau

Le prélèvement et la consommation d'une quantité d'eau supérieure aux réserves renouvelables sont la raison principale de la pénurie de cette ressource vitale dans la région. Malheureusement, le Proche-Orient fait partie des zones géographiques (avec le désert du Sahara et la péninsule arabe) qui possèdent l'une des quantités d'eau douce par habitant les plus basses du monde. En 1997, douze millions de personnes vivaient dans les pays et les territoires qui partagent le bassin du Jourdain et ils avaient à disposition à peu près 3.000 m³/an d'eau (c'est-à-dire une moyenne de 250 m³/an, bien au-dessous de la

³² HELLER, Mark, NUSSEIBEH, Sari, *Israéliens, Palestiniens : le partage de la terre*, Balland, Paris, 1992, p. 140 – 141.

seuil critique de 500 m³/an/habitant)³³ : à la lumière des taux de croissance de la population on peut affirmer que la situation est destinée à se dégrader à l'avenir (voir le Tableau 1).

Tableau 1

	Ressources totales renouvelables (km ³ /an)	Ressources totales par habitant (m ³ /an)	Taux estimé de croissance de la population
Liban	3,9	1063	1,9%
Syrie	14,2	947	3,5%
Israël	1,6	370	2,6%
Territoires occupés	0,72	267	3,2%
Jordanie	1,1	250	3,4%

(source : MUTIN, George, *L'eau dans le monde arabe*, Ellipses, Paris, 2000, p. 30)

L'augmentation de la quantité d'eau consommée relève de plusieurs facteurs : surtout une croissance très rapide de la population (soit pour le taux élevé de naissance, soit pour l'immigration) ; puis, une agriculture extensive qui utilise des techniques d'irrigation intensive ; enfin, la diffusion d'un mode de vie occidental. Donc, la surexploitation de ressources s'impose pour satisfaire la demande d'eau. La situation a désormais atteint un niveau critique, puisque l'indice d'exploitation³⁴ en Israël, dans les Territoires Occupés et en Jordanie est d'environ 100%, voire supérieur. Ça signifie que chaque goutte d'eau disponible est détournée du cycle de la nature afin d'être utilisée pour les besoins de la vie humaine. Le Tableau 2 montre la répartition de la consommation par secteur à la moitié des années 90 et on peut voir que la quantité d'eau la plus élevée est utilisée par l'agriculture.

Tableau 2

	Consommation totale (millions m ³ /an)	Secteur		
		Agricole %	Industriel %	Domestique %
Liban	1.060	74	7	19
Syrie	9.500	79	5	16
Israël	1.754	63	6	31
Territoires occupés	210	62	38	
Jordanie	875	74	5	21

(source : LIBISZEWSKI, Stephan, *op.cit.*, p. 27)

³³ Des normes internationales ont été établies pour juger plus exactement les différentes situations : le seuil de pénurie (*water stress*) est fixé à 1.000 m³/an/habitant ; en dessous de 1.000 m³/an/habitant on estime qu'un pays est confronté à des pénuries régionales ; à 500 m³/an/habitant la situation est considérée comme critique (*absolute scarcity*) ; en dessous de 100 m³/an/habitant, le recours massif à de coûteuses ressources non conventionnelles est inévitable (FALKENMARCK, Malin, LINDTH, Gunnar, *Water and Economic Development*, in GLEICK, Peter H., *Water in crisis. A guide to the world's fresh water resources*, Oxford University Press, New York, 1993, p. 83).

³⁴ L'indice d'exploitation est le résultat, en pourcentage, du rapport entre la quantité du prélèvement d'eau et la quantité total de ressources disponibles.

Mais, seules les données relatives à la consommation domestique peuvent renforcer l'idée du partage inégal des ressources d'eau dans la région (voir le Tableau 3) : d'un côté, l'Etat hébreu dispose (aussi pour les colonies dans les Territoires occupés) d'une quantité qui est comparable à celle des pays occidentaux et il n'a jamais imposé aucun rationnement à la distribution d'eau potable ; de l'autre, dans les pays voisins et dans les Territoires occupés, il y a des restrictions lourdes sur la consommation de l'eau domestique.

Tableau 3

	Consommation domestique par jour par habitant (en litres)
Liban	150
Syrie	130
Israël	275
Territoires occupés	77 (Cisjordanie) / 100 (Bande de Gaza)
Jordanie	85

(source : LIBISZEWSKI, Stephan, *op.cit.*, p.27)

Non seulement la surexploitation provoque une pénurie temporaire, mais elle représente aussi un danger pour le futur des ressources et des réservoirs naturels. Des experts ont évalué que dans les trente prochaines années, 100 à 300 m³/an ne seront plus disponibles (ce qui équivaut à une réduction de plus de 15% des ressources actuelles d'eau douce) du fait des dommages provoqués par la surexploitation de l'aquifère côtier et de celui de la Cisjordanie.³⁵ La surexploitation des ressources est ainsi responsable des problèmes relatifs à la qualité de l'eau : elle détermine une progressive augmentation de la salinité soit des eaux de surfaces, soit des nappes. Les autres causes principales de pollution des ressources sont représentées par les eaux utilisées en agriculture (en Israël la quantité des pesticides et des engrais chimiques par hectare est parmi la plus élevée au monde),³⁶ par la haute concentration industrielle sur la zone côtière (avec des niveaux de pollution environnemental très sérieux qui ont des graves effets sur l'aquifère côtier) et par des réseaux d'égouts en très triste état voire inexistants (c'est le cas de la Bande de Gaza).

³⁵ ASSAF, Karen et al., *A proposal for the development of a regional water master plan*, Israel/Palestine Center for Research and Information (IPCRI) Occasional Paper, Jerusalem, 1993, p. 38. Dans ce document il y a un chapitre très intéressant sur les conséquences possibles à la suite du réchauffement du climat : l'augmentation de la température provoquera une aggravation du taux d'évaporation des eaux de surface et une réduction des précipitations avec un abaissement de 20% à 30% des ressources hydrauliques disponibles.

³⁶ BROOKS, David and LONERGAN, Stephen, *op.cit.*, p. 63.

Une pénurie prolongée impose des contraintes sur le plan du développement social, provoque des problèmes de santé au niveau de la population³⁷ et peut affecter les relations entre un pays et ses voisins.³⁸

³⁷ Dans la Bande de Gaza, le nombre d'infections par l'utilisation d'eau de qualité mauvaise est double par rapport à la Cisjordanie et quadruple par rapport aux Etats arabes voisins (UNITED NATIONS, Economic and Social Council, Commission on Human Rights, *Question of the Violation of Human Rights in the Occupied Arab Territories, including Palestine*, submitted by Mr. René FELBER, pursuant to Commission on Human Rights Resolution 1993/2A, p. 162).

³⁸ Cette idée est bien rendue par les auteurs Falkenmark et Lindth : « Easy access to water is not an end to itself, for any society, but a means to other ends: health, industrial and agricultural production, generation of foreign currency. A regular intake of water is necessary for human metabolic process, which are extremely vulnerable to disturbances in the water balance. Adequate provision of water is also necessary for social metabolism by allowing essential socio-economic functions. Provision of safe water for households in villages and cities is thus a fundamental component of socioeconomics development, and of the social contract between governed and the government ». FALKENMARCK, Malin, LINDTH, Gunnar, *op.cit.*, p.80

CHAPITRE 2 L'EAU DANS L'HISTOIRE DE LA REGION

2.1 Les conflits autour du Bassin du Jourdain

La décision de consacrer une partie du mémoire à l'analyse historique des conflits régionaux s'impose pour mieux comprendre le rôle que l'eau a joué dans le passé et pour mieux apprécier la complexité des contentieux actuels sur le partage de « l'or bleu ». En effet, la crise de l'eau au Proche-Orient n'est pas seulement une question de pénurie, mais elle est aussi l'aboutissement d'une répartition inégale des ressources entre les Etats et elle complique donc une situation politique déjà fortement tendue.

Au Proche-Orient, dès les origines, les limitations posées par les ressources insuffisantes d'eau ont influencé le développement des sociétés humaines, en leur imposant où et comment vivre, et surtout comment se mettre en relation avec les populations voisines. Encore une fois, la Bible se révèle être une véritable source d'informations car les allusions et les renseignements sur l'eau y sont nombreux.³⁹

Mais, dans le cadre de cette étude, il faut remonter à la naissance du nationalisme dans le Proche-Orient. Si l'on se penche sur l'histoire récente de la région en prenant en compte le facteur de l'eau, on peut distinguer quatre phases bien définies : de 1867 à 1947 ; de 1948 à 1967 ; de 1968 à 1985 ; et de 1986 à aujourd'hui.⁴⁰

2.1.1 Eaux et frontières dans le projet sioniste (1867 – 1947)

L'immigration juive en Palestine commence bien auparavant de la création de l'Etat hébreu : depuis la moitié du XIXème siècle, plusieurs familles juives s'installent dans les villes de Safes et Jaffa, en Galilée et en Judée, en achetant des terres et des fermes des habitants arabes.⁴¹ En outre, en revendiquant une patrie juive, les leaders sionistes ont à plusieurs reprises demandé pour la Palestine des frontières qui tiennent compte des

³⁹ d'AMARILLÉ, Bernadette, *op.cit.*, p. 151.

⁴⁰ Cette répartition est faite par l'auteur. On peut en trouver des différentes dans la littérature copieuse relative aux conflits entre Juifs et Arabes (par exemple : CHAUPRADE, Aymeric, *op.cit.* p. 615 – 633 ; WOLF, Aaron T., *op.cit.*, p. 12 – 70 ; ANZERA, Giuseppe et MARINGA, Barbara, *Geopolitica dell'acqua : gli scenari internazionali e il caso del Medio Oriente*, Guerini e Associati, Milano, 2003, p. 101 – 111 ; MATTERA, Olga, « Guerra dell'acqua e controllo del Giordano », in *Limes – Rivista italiana di Geopolitica*, n. 4, 1995, p. 24 – 37; LOWI, Miriam R., *Water and Power: the politics of a scarce resource in the Jordan River Basin*, Cambridge University Press, Cambridge (Massachusetts), 1993.)

⁴¹ Les organisations sionistes ont eu un rôle très important en finançant cette première vague des colons. Sur cet argument voir: SACHAR, Howard, *A history of Israel*, Knopf, New York, 1979, vol. I, p. 138 – 139.

ressources d'eau de la région. Déjà en 1867, la « Fondation d'Exploration de la Palestine » organise la première expédition d'ingénieurs chargés d'évaluer les ressources hydrauliques régionales. Prenant en compte les eaux du Jourdain et du Litani, cette expédition, dans son rapport remis en 1871, assure que la Palestine dispose suffisamment d'eau pour absorber des millions de personnes et que l'eau du nord du pays pourrait être canalisée vers le sud pour irriguer le désert du Néguev.

En 1917, après la déclaration de Balfour qui laisse entendre la disponibilité à créer un foyer juif en Palestine, les sionistes focalisent tous leurs efforts sur l'eau de la région, comme en témoigne la lettre envoyée, en 1919, avant la Conférence de paix de Paris, par Chaïm Weizmann - leader de l'Organisation sioniste mondiale - au premier ministre anglais Lloyd George :

*Tout l'avenir économique de la Palestine dépend de son approvisionnement en eau pour l'irrigation et pour la production d'électricité [...]. Et l'alimentation en eau doit essentiellement provenir des pentes du mont Hermon, des sources du Jourdain et du fleuve Litani [...]. Nous considérons qu'il est essentiel que la frontière nord de la Palestine englobe la vallée du Litani sur une distance de près de 25 miles, ainsi que les flancs ouest et sud du mont Hermon.*⁴²

Mais, la création des frontières au Proche-Orient est l'aboutissement d'un processus qui voit plusieurs acteurs et plusieurs intérêts impliqués. Les données de départ sont fournies par les accords Sykes-Picot, signés entre la France et l'Angleterre, Etats mandataires.⁴³ Au départ de la Conférence de Paris, l'Angleterre est encline à approuver le strict minimum des prétentions sionistes qui coïncident avec la délimitation biblique « de Dan à Beersheba », tandis que la France est prête à soutenir l'idée d'un « Grand Liban » qui englobe la Galilée. La position arabe est représentée par Emir Feisal, fils cadet du Emir Hussein, qui se déclare favorable à l'immigration juive en Palestine (en fait, en procédant de la sorte, il essaie seulement de contraster la politique française d'appui à la Syrie et au Liban).⁴⁴

En 1920, pendant la conférence de San Remo, après avoir refusé des nouvelles prétentions sionistes sur le fleuve Litani, la France et l'Angleterre parviennent à un accord sur les frontières (finalement elles constitueront les frontières entre Israël, le Liban, la Syrie et la Jordanie) qui sera confirmé par la Convention franco-britannique du 23

⁴² WEIZMANN, Chaim, *The letters and the papers of Chaim Weizemmann*, Oxford University Press, London, 1968, appendix II. Il y a pourtant une chose à souligner: la distance de 25 miles, citée dans la lettre, est à peu près celle-là de la zone de sécurité établie par les Israéliens au sud du Liban après l'invasion de 1982.

⁴³ Pour plus d'informations sur les accords Sykes-Picot, voir SACHAR, Howard, *op.cit.*

⁴⁴ Pendant la conférence de paix, la position arabe par rapport à la définition des frontières au Proche-Orient a été très complexe et déterminée par plusieurs intérêts. Voir WOLF, Aaron T., *op.cit.*, p. 22 – 28.

décembre 1920.⁴⁵ Dans l'accord, on constate que le tracé des frontières a tenu compte du réseau hydrographique du bassin du Jourdain, en permettant l'accès aux ressources d'eau à tous les Etats riverains en fonction de règles de bon voisinage.⁴⁶

Cependant, le sujet de l'eau continue à s'imposer dans les dossiers des décideurs. Les Britanniques étudient des moyens divers de développement hydrologique pour permettre une éventuelle implantation des populations juives : les deux premiers rapports – Mavromatis en 1922 et Henriques en 1928 – émettent des réserves quant à la capacité hydrographique de la Palestine.⁴⁷ Parallèlement aux travaux entrepris par la puissance mandataire, plusieurs mouvements sionistes, installés aux Etats-Unis, commencent une série d'études systémiques sur l'ensemble des ressources hydrauliques de la vallée du Jourdain : parmi les plus importantes il y a la Commission Peel en 1937 et, un an après, le plan Ionides. L'attention des comités juifs est mobilisée pour rechercher les solutions optimales d'implantation afin de rendre disponible une quantité suffisante d'eau pour une population destinée à augmenter rapidement. Les Arabes, inquiets, soutiennent que les ressources hydrauliques existantes ne sont pas suffisantes pour une population plus nombreuse et rejettent toutes les prétentions juives sur le partage de l'eau. Dans cette situation tendue, les premiers accrochages entre Arabes et Juifs ont lieu.

Mais, le plan qui s'impose à l'attention internationale est celui-là proposé par l'hydrologiste américain Lowdermilk, en 1944. Chargé d'évaluer la situation, il estime que la Palestine permettrait l'installation d'environ 4 millions de Juifs en plus des 1,8 millions d'Arabes déjà présents. Il est aussi le premier à souhaiter la création d'une autorité régionale conjointe pour la gestion du bassin; la création d'un canal conduisant l'eau de la Méditerranée à la Mer Morte pour la production d'électricité ainsi que la réalisation d'un canal de détournement des eaux du fleuve libanais Litani afin d'irriguer le désert du Néguev pour permettre le développement des ambitieux projets agricoles juifs.

⁴⁵ Cette convention, qui a prévu l'utilisation du Jourdain, du Yarmouk et de leurs affluents, stipule dans son article 8 « des techniciens, nommés respectivement par les administrations de la Syrie et de la Palestine, examineront en commun, dans un délai de six mois après la signature de la présente Convention, l'emploi pour l'irrigation des terres et la production de la force hydraulique des eaux du Jourdain supérieur et du Yarmouk et de leurs affluents, après satisfaction des besoins des territoires sous mandat français. En vue de cet examen, le Gouvernement français donnera à ses représentants les instructions les plus libérales pour l'emploi du surplus des eaux au profit de la Palestine » (Recueil des Traités de la Société des Nations, 1924, vol. XXIII, p. 360).

⁴⁶ Pour la signification juridique de « bon voisinage » voir : POP, Iftene, *Voisinage et bon voisinage en Droit International*, Pedone, Paris, 1980.

⁴⁷ Le rapport Henriques affirme que la disponibilité d'eau est déjà critique pour la population arabe présente et conseille de faire arrêter le flux migratoire juif ou, au minimum, de le limiter à 20.000 familles juives (Esco Foundation, *Palestine : a study of Jewish, Arabs and British policies*, Yale University Press, New Haven, 1947, p. 637).

En même temps, les Israéliens étudient la possibilité de détourner les eaux du haut Jourdain vers le Néguev par un réseau interconnecté d'adduction d'eau à l'intérieur du pays.⁴⁸ En 1946, le plan Hayes présentera cette solution. Mais, les autorités britanniques, de plus en plus hostiles à tous ces plans qui finissent par devenir dangereux à cause de leur unilatéralisme, en interdisant toute réalisation pour le peu de temps qui reste de leur mandat, permettent uniquement le développement des petits projets d'exploitation des eaux de surface et la possibilité de creuser un nombre limité de puits.⁴⁹

Le 29 novembre 1947 l'ONU adopte la Résolution 181 qui prévoit la division de la Palestine, en donnant 55% du territoire aux Juifs de la région qui représentent seulement 32% de la population.

2.1.2 De la conquête de la terre au contrôle de l'eau (1948 – 1967)

La situation politique s'envenime : les Juifs n'acceptent pas la répartition prévue du territoire, car ils aimeraient bien avoir le contrôle de plus de terres et de ressources hydrauliques, et en même temps les Arabes accusent les autorités internationales et britanniques de faciliter l'installation juive.⁵⁰ L'Etat d'Israël vient d'être créé le 14 mai 1948 et la révolte arabe se déclenche tout suite. L'Egypte, la Jordanie, l'Irak, la Syrie, le Liban et l'Arabie Saoudite déclarent la guerre à l'Etat d'Israël : elle durera 18 mois et se terminera par la victoire de l'Etat hébreu qui accroît son territoire d'environ 50%, passant de 14.000 km² à 21.000 km². L'élargissement a été fait selon une logique double : une sécurité militaire maximale et une occupation du maximum des sources d'eaux disponibles dans la région. En effet, à la fin de la guerre Israël a pris le contrôle de tout le Néguev et du golfe d'Aqaba (accès à la Mer Rouge) ainsi que la totalité de la Galilée et de Jérusalem (mais la Cisjordanie passe sous la souveraineté jordanienne).

Cependant, même avec la signature de l'armistice, l'eau reste une préoccupation primordiale. Les Arabes et les Israéliens reprennent leurs études pour l'exploitation unilatérale des ressources d'eau. La Jordanie est le premier pays à annoncer des travaux hydrauliques importants : elle veut détourner les eaux du Yarmouk pour irriguer la région du Ghor oriental. En même temps, en 1951, le Parlement israélien approuve le Plan Nationale Intégré : il s'agit de drainer les marais autour du Lac Houleh, où se perdent une grande partie des eaux des trois affluents du Jourdain, et de construire le National Water Carrier pour acheminer vers le désert du Néguev les eaux du haut Jourdain. La première

⁴⁸ Il s'agit de l'aqueduc national - le National Water Carrier - qui sera réalisé une vingtaine d'années après.

⁴⁹ d'ARMAILLÉ, Bernadette, *op.cit.*, p. 154

⁵⁰ Esco Foundation, *op.cit.*, p. 768.

étape de ces travaux commence tout suite, mais la géographie présente un inconvénient pour les Israéliens : la zone démilitarisée fixée par l'ONU, qui séparait les armées israélienne et syrienne au lendemain de la guerre de 1948, est telle qu'il est impossible pour Israël de réaliser ses projets hydrauliques sans empiéter sur le territoire interdit et sans porter préjudice aux paysans syriens. Utilisant et prétextant ces conséquences provoquées par les chantiers hydrauliques entamés par l'Etat hébreu, l'armée syrienne, dont les véritables objectifs sont d'abord d'empêcher le détournement des eaux du haut Jourdain, effectue des tirs d'artillerie sur ces chantiers mêmes, provoquant des répliques militaires immédiates par Israël et donnant lieu à plusieurs accrochages entre les armées des deux pays.⁵¹

Néanmoins, malgré ces événements, une période de plusieurs propositions et plans s'ouvre pour essayer de régler les contentieux sur l'eau, ce qui démontre une véritable volonté de désamorcer les tensions et d'essayer de résoudre le problème du partage de l'eau d'une façon concertée. Les premiers plans arabes sont élaborés avec l'aide des Nations Unies, par l'intermédiaire de l'UNRWA (United Nations for Relief and Work Agency) : il s'agit du plan McDonald en 1950, et du plan Bunger en 1952.⁵²

Aussi les Américains sont convaincus que seul un équitable partage du bassin du Jourdain peut créer les conditions d'une paix durable dans la région. En 1953, le président Eisenhower délègue sur place son envoyé spécial, Eric Johnston, qui commence un véritable effort de négociation entre les Arabes (représentés par la Ligue Arabe) et les Israéliens. Utilisant des projets déjà existants (surtout le plan Main-Klapp),⁵³ il élabore un projet complexe qui, en tenant compte de la démographie, des terres cultivables et des possibilités d'irrigation, prévoit la réalisation de plusieurs barrages sur le Jourdain et ses affluents pour la production d'électricité et la création de deux canaux (à l'Est et à l'Ouest

⁵¹ Pendant l'été 1951, le Ministre israélien des Affaires Etrangères, Moshe Sharrett, relativement aux accrochages avec l'armée syrienne affirme que « dans le nord du pays, nos militaires sont en train de protéger les ressources d'eau du Jourdain afin que cette eau puisse être détournée jusqu'au Néguev pour les besoins hydrauliques des nos paysans » (STEVENS, Georgiana, *Jordan River partition*, The Hoover Institution, Stanford, 1965, p. 39).

⁵² Sir Murdoch McDonald, chargé d'étudier le problème hydraulique de la région, projette la réalisation de deux canaux, à l'est et à l'ouest du Jourdain, pour satisfaire les besoins d'Israël et de la Jordanie, et d'un barrage sur le fleuve Yarmouk ; cependant, il ne tient pas compte du besoin israélien d'irriguer le Néguev. Par contre, le plan Bunger prévoit l'aménagement des eaux du Yarmouk entre la Jordanie et la Syrie, en construisant deux barrages, et la réalisation de travaux sur le Jourdain pour empêcher l'utilisation par les Israéliens de ces eaux au-dehors du bassin du fleuve (MAJZOUB, Tarek, *Les fleuves du Moyen-Orient*, L'Harmattan, Paris, 1994, p. 109 – 111).

⁵³ Ce plan est réalisé par l'entreprise Chester Main Inc. et par le directeur de la Tennessee Valley Authority, G. Klapp, et prévoit la construction d'un système hydraulique complet (barrages, canaux, stations d'énergie hydroélectrique). Mais, il se heurte à la double opposition d'Israël, qui dénonce le plan comme un projet pour le priver des eaux de la région, et des Etats arabes, qui ne veulent pas accorder à Israël aucun droit d'exploitation des eaux du Jourdain. (AYEB, Habib, *op.cit.*, p. 85).

du Jourdain) pour l'exploitation des eaux selon une répartition bien définie des quotas. La commission de la Ligue Arabe s'étonne d'un seul point de cette proposition, c'est-à-dire qu'Israël puisse bénéficier de 33% des eaux du Jourdain alors que seul 23% proviennent de son territoire, ce qui provoque le rejet du plan.⁵⁴ Alors, en 1954, la Ligue Arabe propose un contre-projet intitulé « Arab Plan for development of the water resources in the Jordan Valley » qui contient les grandes orientations suivantes : le partage des eaux du Yarmouk ; l'utilisation des eaux du Jourdain en amont et en aval du Lac de Tibériade. L'importance de ce plan est surtout politique : il reconnaît indirectement le droit à l'existence de l'Etat hébreu et ignore totalement le boycott déjà en œuvre contre Israël. Le quota d'eau accordé aux Israéliens est considéré comme insuffisant par Tel-Aviv, qui refuse cette proposition et, dans la même année, rétorque par son plan septennal. Ce plan, élaboré par l'ingénieur américain Joseph Cotton, prévoit la participation d'Israël à un projet d'expansion agricole régionale, aussi en faveur de ses voisins arabes, à la condition que plus de la moitié des eaux du Litani lui soit accordée. Bien évidemment, l'ensemble des propositions israéliennes est rejeté par la Ligue Arabe.

A partir de ces trois plans, l'envoyé américain Johnston rédige son deuxième projet, le Plan Unifié, mais cette proposition n'aura aucun aboutissement car en 1956 la guerre du Sinaï éclate. Néanmoins, le Plan Unifié représente un véritable succès, bien qu'il n'ait produit aucun accord écrit : en effet, les Israéliens décident de renoncer à leur projet de détournement du Litani, tandis que les Arabes sont prêts à accepter qu'une partie des eaux du Jourdain soit utilisée au-dehors du bassin par l'Etat hébreu. Le Cabinet israélien approuve le Plan Unifié en juin 1955 et les Etats arabes donnent leur agrément à monsieur Johnston.⁵⁵

Tableau 4 – Plans de partage des eaux du bassin du Jourdain (en millions de m³/an)

Pays	Plan Johnston (1953)*	Plan Arabe (1954)*	Plan Cotton (1954)**	Plan Unifié (1955)*
Liban	////	35	450,7	35
Syrie	45	132	30	132
Israël	394	200	1.290	400
Jordanie	774	861	575	720
Total	1.213	1.228	2.345,7	1.297

* Ces plans ne tiennent pas compte des eaux du Litani

** Ce plan inclut les eaux du Litani, allouant 400 Mm³/an à Israël et 300 Mm³/an au Liban (source : MATSON, Ruth ; NAFF, Thomas, *op.cit.*, p. 42)

⁵⁴ Plusieurs raisons ont été avancées pour expliquer ce refus : les principales, qui relèvent du non-dit, sont le manque d'intérêt qu'ont les Arabes à faciliter l'installation et donc la vie d'Israël et ensuite l'idée même que le partage de l'eau implique une reconnaissance *de facto* de l'Etat israélien (LOWI, Miriam, *op.cit.*, p. 143). Mais, le Plan Arabe du 1954 dément ces justifications car, dans son projet de partage du Jourdain, la Ligue Arabe donne à Israël un quota d'eau, se déclarant - pour la première fois - prête à accorder un droit à l'exploitation de l'eau par l'Etat hébreu, reconnaissant ainsi implicitement son droit à l'existence.

⁵⁵ Pourtant, la Ligue Arabe, après avoir donné le « feu vert » au Plan Unifié, le refusera pendant le sommet d'octobre 1955. C'est intéressant la thèse présentée par l'auteur Ayeb qui affirme que le rejet arabe naît de la volonté du président égyptien Nasser, président de la Ligue Arabe, de se venger contre les Américains qui avaient refusé de financer le barrage d'Assouan sur le Nil (AYEB, Habib, *op.cit.*, p. 97 – 98).

Après la guerre, les politiques nationales d'exploitation des eaux reprennent leur cours, mais, pour ce qui concerne Israël et la Jordanie, influencées par l'efficacité et le pragmatisme du Plan Unifié de Johnston. Donc, par le biais des « Picnic Table Talks »,⁵⁶ la Jordanie entreprend la construction d'un canal le long du Jourdain (le Canal du Ghor oriental),⁵⁷ tandis qu'Israël continue les travaux pour la réalisation du National Water Carrier. Mais, en réponse aux travaux israéliens, la Ligue Arabe projette de détourner les eaux du Hasbani vers le Litani et les eaux du Baniyas vers le Yarmouk pour baisser le débit du Jourdain⁵⁸ et, à la fin de 1964, quand Israël termine son aqueduc,⁵⁹ la Syrie commence la réalisation du premier barrage avec l'aide financière de la Ligue. Pour Tel-Aviv la menace est claire : c'est la politique économique et agricole israélienne qui peut s'effondrer et, donc, la parole doit passer aux armes.⁶⁰ Après avoir prévenu les leaders arabes,⁶¹ les Israéliens organisent, à partir de 1965, des opérations militaires à plusieurs reprises contre les chantiers syriens. La guerre des Six Jours qui débute le 5 juin 1967 découle, en partie, des ces événements.⁶²

A la fin de la guerre, grâce à ses conquêtes militaires, Israël a renforcé son contrôle sur l'eau de la région : l'occupation de la Bande de Gaza lui permet d'exploiter tout l'aquifère sous la côte méditerranéenne ; l'occupation de la Cisjordanie lui donne le contrôle de toute la rive ouest du Jourdain, le contrôle du « triangle du Yarmouk »⁶³ et de

⁵⁶ Les « Picnic Table Talks » furent des sommets secrets entre Israël et la Jordanie par lesquels les deux Pays s'accordèrent à respecter les quotas d'eau du Plan Unifié et à réaliser quelques travaux hydrauliques sans provoquer des préjudices à l'autre partie (WOLF, Aaron T., *op.cit.*, p. 48).

⁵⁷ Les travaux commencent en 1958 et termineront en 1963, en donnant au canal un débit d'environ 110 millions de m³/an.

⁵⁸ Cette décision est prise pendant le sommet de la Ligue du 17 janvier 1964, où la création de l'Organisation pour la Libération de la Palestine sera aussi établie.

⁵⁹ Le débit de l'aqueduc israélien a été augmenté graduellement : en 1965, il était d'environ 195 m³/an ; dans les années 70, il est devenu de 350 m³/an et, en 1980, il a atteint la valeur de 450 m³/an (KILOT, Nurit, *Water Resources and conflict in the Middle-East*, Routledge, London, 1994, p. 214)

⁶⁰ D'un point de vue technique, les détournements projetés par la Ligue auraient provoqué la réduction du débit du haut Jourdain d'environ un tiers et l'augmentation sensible du taux de salinité du Lac de Tibériade provoquant un collapsus du système hydrique israélien (WOLF, Aaron T. ; ROSS, John, « The impact of scarce water resources on the Arab-Israeli conflict », in *Natural Resources Journal*, 1992, vol. 32, n° 4, p. 919 – 958).

⁶¹ Le 15 janvier 1965, le Premier Ministre israélien, Levy Eshkol, déclare : « toute tentative des Arabes d'empêcher Israël d'utiliser la part qui lui revient des eaux du Jourdain serait considérée par nous comme une attaque contre notre territoire. J'espère donc que les Etats arabes n'appliqueront pas les décisions qu'ils ont prises à la conférence du Caire. S'ils les appliquaient, toutefois, une confrontation militaire serait inévitable » (cité in CHESNOT, Christian, *op.cit.*, p. 72)

⁶² COOLEY, John, « The war over water », in *Foreign Policy*, 1984, n. 54, p. 3 -26.

⁶³ Le « triangle du Yarmouk » est le territoire compris entre le bord sud-est du Lac de Tibériade, la rive gauche du Jourdain en aval du Lac de Tibériade et la rive droite de la rivière Yarmouk.

l'embouchure du Canal jordanien du Ghor; l'occupation du Golan lui garantit l'acquisition du Banias.⁶⁴

2.1.3 La supériorité israélienne sur l'eau (1968 – 1985)

Pendant la guerre des Six Jours, l'ancien président américain Eisenhower propose le projet « A Proposal for Our Time » qui prévoit la réalisation de trois centrales nucléaires (dans le Sinäi, dans la Bande de Gaza et à Aqaba) pour produire l'énergie nécessaire à alimenter trois usines consacrées au dessalement de 1,4 millions de m³/an d'eau de mer. Pendant cinq ans, jusqu'à 1973, une commission mixte arabo-israélienne est affectée auprès des laboratoires de Oak Ridge, au Tennessee, pour étudier et élaborer la proposition américaine. Ce projet sera arrêté par le Sénat des Etats-Unis qui craint les dangers potentiels liés à l'introduction de la technologie nucléaire dans une région fortement instable. Toutefois, cet événement a démontré que la coopération sur les ressources régionales d'eau – au moins au niveau technique – est tout à fait possible.⁶⁵

En 1969, Israël, soupçonnant la Jordanie de détourner plus que son « quota officieux » des eaux du Yarmouk et de soutenir indirectement les attaques terroristes de l'OLP sur son territoire, mène deux raids aériens contre le canal du Ghor Oriental, qui provoquent des dommages sérieux. Les Américains obtiennent tout suite une réconciliation : Israël est chargé de remettre en œuvre le canal jordanien, mais le Roi Hussein est obligé à extirper violemment l'OLP de son Pays (de septembre 1970 à janvier 1971, il y aura des milliers de morts parmi les Palestiniens qui vivent en Jordanie et qui sont réputés responsables des actions armées contre Israël). Après cet accord avec l'Etat hébreu, la Jordanie tente de s'organiser de façon rationnelle pour ce qui concerne l'exploitation et la gestion des ressources hydrauliques. En 1973, l'Autorité de la Vallée du Jourdain est créée pour fixer et pour coordonner la politique jordanienne de l'eau. A la suite d'un certain nombre d'études, elle projette la construction d'un barrage sur la rivière Zarqa et d'un autre, plus important, sur la rivière Yarmouk, à Maqarin, dit « barrage de l'unité » car la Syrie est invitée à faire partie du projet. Le président américain Carter promet son appui se disant prêt à soutenir les frais d'une partie des travaux (environ 180 millions de dollars). Mais, l'opposition israélienne arrive à bloquer toute aide de la Banque

⁶⁴ Pour conserver les ressources hydrauliques et contrôler leur utilisation, une panoplie de loi et de décrets a été édictée par le gouvernement israélien : le plus célèbre est le décret n° 92 du 15 août 1967 qui déclare les eaux « ressource stratégique sous contrôle militaire » et impose que tous les permis de forage soient délivrés par les autorités militaires, qui en déterminent également la profondeur (AYEB, Habib, *op.cit.*, p. 104).

⁶⁵ ANZERA, Giuseppe; MARNIGA, Barbara, *op.cit.*, p. 109

Mondiale, qui avait tout d'abord assuré le financement d'une grande partie des deux barrages.⁶⁶

Désormais, par rapport aux ressources régionales d'eau, les Israéliens ne « revendiquent » que le fleuve libanais Litani, qu'ils souhaiteraient exploiter pour mieux soutenir leur politique agricole. L'occasion propice est incarnée par la guerre civile libanaise qui éclate en avril 1975 et où la Syrie s'implique un an après. A la suite de plusieurs actions menées par des commandos palestiniens, qui viennent du Liban, contre des objectifs israéliens en Galilée, l'armée israélienne est obligée à lancer l'opération « Litani », en 1978.⁶⁷ Le sud du Liban, jusqu'au fleuve Litani, tombe sous contrôle israélien ; Israël, malgré les résolutions des Nations Unies, ne replie ses troupes qu'après la création, dans la zone conquise, de l'Etat du Liban libre sous l'autorité « amie » de la milice chrétienne de Sa'ad Haddad.⁶⁸ Donc, maintenant l'Etat hébreu contrôle indirectement aussi la troisième source du Jourdain, la rivière Hasbani, et une partie du Litani : le rêve sioniste de 1867 est presque réalisé.

Dans cette période historique, il faut aussi évoquer le projet pharaonique que le président Sadate avait proposé à Israël après les accords de paix de Camp David, en 1978. En réalité, il s'agit d'un projet déjà élaboré en 1908 par l'Organisation sioniste mondiale puis affiné par des ingénieurs égyptiens. Sadate offre la création d'un canal de détournement des eaux du Nil (environ 1% du débit du fleuve, c'est-à-dire 840 million de m³/an) jusqu'au désert du Néguev et à la ville de Jérusalem en échange de l'autonomie pour les Territoires palestiniens et de la création de la « ville libre de Jérusalem ». L'offre sera retirée soit à cause du refus israélien,⁶⁹ soit pour l'opposition intérieure des nationalistes égyptiens et soit pour les protestations internationales de l'Ethiopie, pays en amont du Nil.

Cette période se termine avec l'invasion israélienne du Liban en 1982, déclenchée pour essayer de résoudre définitivement les problèmes avec l'OLP et les Syriens. L'Etat

⁶⁶ En réalité, le gouvernement israélien avait donné son approbation au projet jordanien à condition d'une augmentation de son quota d'exploitation du Yarmouk. Mais, en 1977, la victoire – pour la première fois – du parti Likud aux élections israéliennes empêchera la continuation des pourparlers (KAHHALEH, Subhi, *op.cit.*, p. 46).

⁶⁷ C'est bizarre que la dénomination de cette opération militaire soit le nom du fleuve que les Israéliens ont toujours souhaité d'inclure dans leurs projets d'exploitation des eaux régionales.

⁶⁸ Le Commandant Haddad est chargé de « neutraliser » les commandos palestiniens avant qu'ils puissent s'approcher aux frontières d'Israël. Mais, il est aussi responsable de sauvegarder les ressources de « l'eau israélienne » : il imposera la fermeture de tout puits qui a été réalisé dans la vallée où la rivière Hasbani coule (MATSON, Ruth ; NAFF, Thomas, *op.cit.*, p. 49).

⁶⁹ A l'époque, le Ministre israélien de l'Agriculture, Ariel Sharon, affirma : « I would hate to be in a situation in which the Egyptians could close our taps whenever they wished » (STARR, Joyce; STOLL, Daniel, *op.cit.*, p. 32)

hébreu replie ses armées en 1985, après avoir créé une zone d'occupation au sud du Liban d'environ 25 kilomètres de profondeur : le Litani est de plus en plus sous contrôle israélien.

2.1.4 La nécessité de la négociation (1986 – aujourd'hui)

Dès la retraite des armées israéliennes du Liban, s'ouvre une période de négociations successives qui ont représenté une avance spectaculaire dans les rapports entre Juifs et Arabes. Les raisons de ce changement sont nombreuses et l'eau y joue indubitablement un rôle principal.

Déjà à la moitié des années 80, chaque pays riverain du Jourdain attend sa limite d'exploitation des ressources hydrauliques disponibles. Les derniers projets pour essayer d'augmenter la disponibilité d'eau sont israéliens et syriens.⁷⁰ Mais, la réalisation du projet syrien provoque pour la Jordanie une réduction de sa disponibilité d'eau, aggravée par une très grave sécheresse. Le Roi Hussein se trouve obligé à demander l'aide de la diplomatie américaine pour essayer de résoudre au moins ses contentieux sur l'eau avec Israël.

Les autres raisons qui poussent vers l'approche de la négociation sont plutôt d'ordre géopolitique. Pendant la période de l'occupation du Liban par l'Etat d'Israël, plusieurs auteurs avaient proposé la théorie de « l'impératif hydraulique », selon laquelle les conquêtes territoriales israéliennes en 1967 puis en 1975 et enfin en 1982 avaient été déterminées par la contrainte de devoir disposer de plus de ressources d'eau. Ces auteurs avaient donc accusé ouvertement Israël de poursuivre une politique de « hydronationalism », voire une « hydrostratégie ».⁷¹ Mais, dès la fin des années 80, des éléments concrets témoignent un véritable virage d'une situation « hydroconflictuelle » à une potentielle situation « d'hydrocoopération » dans la région. En effet, avec la fin du système bipolaire, le Proche-Orient a fini d'être le théâtre de confrontation entre les deux

⁷⁰ En 1985, un groupe américain de chrétiens fondamentalistes élabore un projet, qui sera bloqué par les pressions internationales dirigées par les Palestiniens, pour la réalisation d'un puits capable d'atteindre une nappe fossile au-dessous de la Cisjordanie et de produire 18 millions de m³ d'eau/an à partager équitablement entre Juifs et Arabes (CAPONERA, Dante, « Legals and Institutionals Concept of Cooperation », in *Natural Resources Journal*, 1985, n. 25(3), p. 563 – 588). En même temps, les Syriens finissent la construction d'un réseau de barrages (bien 27 barrages seront réalisées !) sur le fleuve Yarmouk sans aucun accord avec la Jordanie, qui voit réduire le débit du fleuve pendant une période de grave sécheresse (GRUEN, George, *The water crisis : the next Middle East crisis ?*, Wiesenthal Center's Press, Los Angeles, 1991).

⁷¹ Voir, par exemple : DILLMAN, Jeffrey, « Water rights in the Occupied Territories », in *Journal of Palestine Studies*, 1989, n° 19, p. 46-71; PEARCE, Fred, *op.cit.*; COOLEY, John, « The war over water », in *Foreign Policy*, 1984, n° 54, p. 3-26. C'est indubitable que le couple indissociable eau/terre était indispensable pour que les premières implantations puissent subsister avec un substrat économique-idéologique à dominante agricole. Une nécessaire complémentarité de fait obligeait donc les Juifs à garder un œil à la fois sur les sols et sur les réserves en eau : la « stratégie hydraulique » va de pair avec la stratégie agricole (MAJZOUB, Tarek, *op.cit.*, p. 218).

superpuissances, qui cherchaient à étendre leur sphère d'influence.⁷² Donc, les intérêts américains subissent une modification radicale : la raison pour laquelle les Etats-Unis avaient eu besoin, à tout prix, de la présence d'une « sentinelle avancée » dans la région s'évanouit, ce qui a représenté pour Israël la perte de l'appui américain inconditionné. Une nouvelle nécessité s'impose pour l'Etat hébreu : s'il veut continuer à disposer de l'aide économique et du soutien politique des Etats-Unis, il doit commencer à s'engager sérieusement dans un processus qui puisse conduire à une paix durable. Et l'eau incarne un volet primordial de ce processus, comme le démontrent les nombreuses études sur ce sujet apparues dès la fin des années 80.⁷³ Par contre, les Etats-Unis sont préoccupés du rôle potentiel de déclencheur d'un conflit régional que l'eau pourrait avoir, surtout pendant la Guerre du Golfe,⁷⁴ ce qui impose aux autorités américaines une implication directe pour obtenir une normalisation de la situation au Proche-Orient, aussi par le biais d'un accord sur le partage de l'eau.

Voilà quelques conditions qui permettent le déroulement des premiers pourparlers entre Juifs et Arabes, sous l'égide des Etats-Unis et de l'Union Européenne, à Madrid le 30 octobre 1991. Ils sont organisés comme négociations bilatérales entre Israël et chacun de ses voisins, mais, pour certains sujets (écologie, énergie, coopération économique et eau), ils assument aussi la forme de négociations multilatérales.⁷⁵ Dès le début des pourparlers, l'effort international a visé à démontrer la convenance de la coopération dans le domaine de l'exploitation des ressources d'eau. Israël même élabore une étude hydrostratégique

⁷² Par exemple, la Syrie a pu compter sur la présence d'une mission soviétique d'assistance dans le domaine de la formation et l'entraînement militaire jusqu'aux années 80 (SLATER, Robert, *Warrior Statesman : the life of Moshe Dayan*, St.Martin's Press, New York, 1991, p. 227).

⁷³ En particulier, un des principaux analystes israéliens a publié de nombreux articles autour du sujet de l'eau, mettant en exergue la différence entre les problèmes de la défense du territoire national, qui appartiennent au domaine opératif, et ceux de la protection des ressources d'eau qui demeurent dans la sphère stratégique (SCHIFF, Ze'ev, « Israel water security lines », in *Policywatch*, 1993, n° 75, p. 1-3 ; du même auteur, « The necessary security conditions for peace with Syria », in *Ha'aretz*, January 1994, p. 5-21 ; du même auteur, « Again forgetting the water », in *Ha'aretz*, July 1995, p. 11-18).

⁷⁴ Cet aspect est témoigné par les plusieurs études commissionnées par certaines institutions américaines, parmi lesquelles les plus importantes sont : la Defense Intelligence Agency (MATSON, Ruth; NAFF, Thomas, *Water in the Middle East: conflict or cooperation?*, Westview Press, Boulder, 1984), le Center for Strategic and International Studies (STARR, Joyce; STOLL, Daniel, *The politics of scarcity: water in the Middle-East*, Westview Press, Boulder, 1988), le House of Representatives Subcommittee on Middle East (United States - Department of State - House of Representatives, *Hearing on Middle East Water Issues in the 1990s*, US DoS, Washington, June 1990). Chaque étude démontre l'importance de l'eau dans la région et ne exclut pas la possibilité qu'une guerre pour le contrôle des ressources hydrauliques puisse être déclenchée par un des Etats riverains du Jourdain.

⁷⁵ Dans le cadre des négociations multilatérales, un groupe de travail multilatéral sur les ressources d'eau se réunit successivement à Vienne, à Washington, à Genève, à Pékin, en Oman et à Amman. Ce groupe, qui réunit les pays directement concernés par le problème des ressources d'eau et de nombreux pays occidentaux, qui apportent leur savoir-faire technique et leur capitaux, travaille essentiellement sur des problèmes techniques qui rappellent le plan Johnston : projets de dessalement, création de banques de données

complexe qui, prenant en compte plusieurs scénarios, suppose une retraite du Golan et d'une partie de la Cisjordanie en échange de certaines garanties d'exploitation des ressources du bassin du Jourdain.⁷⁶ La conférence de Madrid permettra de poser les bases pour parvenir, en 1993, aux accords d'Oslo (et ses modifications successives) entre Israël et l'OLP et, en 1994, au traité de paix entre Israël et le Royaume de la Jordanie.

Aujourd'hui, il est indéniable que l'accord israélo-jordanien représente un modèle à suivre pour atteindre le règlement des controverses régionales (pas seulement celles relatives à l'eau) et pour permettre d'entamer une longue période de paix au Proche-Orient. Mais, en même temps, il faut reconnaître que les accords entre Israël et l'Autorité palestinienne ont été une sorte d'entente provisoire et n'ont pas aboutis aux résultats prévus. La retraite récente de l'armée et des colons israéliens de la Bande de Gaza fait bien espérer sur la possibilité de redémarrer entièrement ce processus de paix.

2.2 L'eau dans les accords de paix

C'est ne pas un hasard si, dès l'amorce d'un début de négociation israélo-arabe au lendemain de la Guerre du Golfe, la question de l'eau s'est imposée aux organisateurs et aux participants car il s'agit d'un sujet épineux sur lequel risquait d'achopper l'ensemble du processus de paix.

Au début de la conférence de Madrid, trois questions principales sont en négociation : la souveraineté sur les ressources hydrauliques, le partage et l'exploitation de ces ressources, et les solutions régionales englobant l'appel à d'autres bassins hydrographiques (Euphrate et Litani). L'échec de la négociation israélo-syrienne est à rechercher dans la volonté de Damas de résoudre tout d'abord la question de la souveraineté du Golan avant d'aborder les problématiques de l'eau.⁷⁷ Par contre, l'élément de succès des négociations entre l'Etat hébreu, la Jordanie et l'OLP a été la volonté des négociateurs de sortir les questions hydrauliques du cadre politique de la souveraineté pour

régionales, réalisation d'un centre régional d'éducation à la protection de l'environnement. Ce groupe, moins visible sur la scène médiatique, a mené une action bénéfique à une lente convergence d'intérêts régionaux.

⁷⁶ Il s'agit d'une étude commissionnée par le Jaffee Center for Strategic Studies de l'université de Tel Aviv : le produit final sera un document de 300 pages que les autorités israéliennes essayeront de rendre confidentiel (ZOHAR, Aharon ; SCHWARTZ, Yehoshua, *Water in the Middle East : solution to water problems in the context of arrangements between Israel and the Arabs*, Jaffee Center for Strategic Studies, Tel Aviv, 1991)

⁷⁷ Des pourparlers entre la Syrie et Israël ont été repris en 1994. Les deux parties ont abordé le problème de l'eau après l'acceptation de la part d'Israël du principe d'une retraite du Golan en échange d'un règlement pacifique simultané. Mais, toutes ces discussions ont cessé depuis janvier 1996, bien que nombreuses sources affirment que des réunions secrètes au niveau technique se déroulent périodiquement entre Israéliens et Syriens (d'ARMAILLE, Bernadette, *op.cit.*, p ; 170).

ne leur laisser qu'un simple aspect technique de partage d'une ressource naturelle commune entre Etats limitrophes.⁷⁸

2.2.1 *Les accords entre Israël et l'OLP*

Dès la naissance du mouvement nationaliste palestinien, le conflit arabo-israélien devient de plus en plus un conflit israélo-palestinien, ce qui est aussi vrai pour la question de l'eau, surtout après la conquête de la Cisjordanie en 1967. En effet, Israël va imposer sa politique hydraulique aux Territoires occupés et, par conséquent, les Palestiniens doivent subir des strictes limitations à l'exploitation des ressources hydrauliques et à l'utilisation de l'eau.⁷⁹ Aujourd'hui, 30% de l'eau disponible pour l'Etat hébreu vient des Territoires occupés de la Cisjordanie, dont les ressources d'eau sont donc partagées d'une façon peu équitable (80% à Israël et 20% aux Palestiniens).⁸⁰

Les accords d'Oslo (ou « Déclaration de Principes »),⁸¹ négociés de mai 1993 jusqu'à leur signature le 13 septembre 1993 à Washington, ont permis la reconnaissance réciproque entre Israéliens et Palestiniens et ont jeté les bases des négociations successives. Les problèmes de l'eau ne sont pas mis en avant dès le départ, mais ils font l'objet de plusieurs articles. En particulier, l'article 7 qui convient d'établir une « Autorité palestinienne pour la gestion de l'eau », tandis que la question relative au droit à l'eau pour les Territoires occupés est abordée dans l'annexe 3. Cette annexe prévoit la création d'un « Comité conjoint pour la coopération économique » qui doit agir aussi dans le domaine de l'eau, en élaborant des études et des plans pour définir les droits en eau de chaque partie, aussi bien que pour fixer une utilisation équitable des ressources communes existantes. Enfin, l'annexe 4 décrit certains projets à réaliser au niveau régional pour augmenter la disponibilité d'eau (dessalement, optimisation des techniques agricoles, prévention de la désertification).

L'étape suivante du processus de paix est représentée par les « Accords de Gaza et de Jéricho »,⁸² signés au Caire le 4 mai 1994, qui approfondissent, pour ce qui concerne la question de l'eau, les aspects relatifs au rôle de « l'Autorité palestinienne pour la gestion de l'eau », citée dans l'accord précédent. Israël s'engage à reconnaître à cette Autorité le

⁷⁸ AYEB, Habib, *op.cit.*, p. 178

⁷⁹ Pendant les vingt premières années d'occupation, Israël a refusé aux Palestiniens, à plusieurs reprises, la possibilité d'augmenter leur quota d'eau pour l'agriculture, celui-ci est donc resté au niveau de 1967 (DILLMAN, *op.cit.*, p. 61)

⁸⁰ WOLF, Aaron T., *op.cit.*, p. 62

⁸¹ Israel Ministry of Foreign Affairs, *Declaration of Principles*, sep. 1993 (www.mfa.gov.il)

⁸² Israel Ministry of Foreign Affairs, *Agreement on the Gaza Strip and the Jericho Area*, may 1994 (www.mfa.gov.il)

pouvoir de contrôler, gérer et améliorer les systèmes hydrauliques (réseau d'eau potable, réseau d'égouts, moyen d'exploitation des ressources d'eau) dans la ville de Jéricho et dans la Bande de Gaza. L'accord semble être très avantageux pour l'OLP, mais en réalité l'article 2 de l'annexe 2 fixe des limitations au pouvoir de l'Autorité palestinienne de l'eau. En effet, Israël impose que les systèmes et les moyens hydrauliques déjà existants restent de propriété de la Mekoroth (société chargée de la gestion de l'eau en Israël), que les implantations des colons et des militaires israéliens soient desservies par la Mekoroth et que même en cas d'insuffisance, l'Autorité palestinienne soit obligée d'acheter l'eau à cette société. Par contre, Israël s'engage à faire respecter un certain taux de consommation dans les colonies en même temps que les Palestiniens présentent aux autorités israéliennes un plan détaillé de création de puits.

En septembre 1995, l'Accord Intérimaire entre Israël et les Palestiniens,⁸³ qui est l'aboutissement et l'affinage de plusieurs pourparlers (« Accord préparatoire sur le transfert des pouvoirs et responsabilités » et « Accords de Taba »), remplace les accords précédents. En réalité, la signature de cet accord, qui prend en compte le transfert de certaines responsabilités et de quelques pouvoirs à l'Autorité palestinienne dans la Cisjordanie, a été tourmentée par les désaccords sur plusieurs sujets, parmi lesquels celui de l'eau. L'OLP exige la « propriété » des ressources hydrauliques qui sont dans les Territoires et réclame une augmentation de ses quotas d'eau, mais l'Etat hébreu refuse de discuter de droit, bien qu'il reconnaisse l'insuffisance d'eau douce pour la région. Cependant, les Israéliens suggèrent des solutions pragmatiques : recherche de ressources supplémentaires ; dessalement de l'eau de mer à Gaza en faisant appel au financement des donateurs internationaux ; contribution à développer des techniques d'irrigation plus efficaces. En outre, ils s'engagent à allouer 28 millions de m³/an aux Palestiniens en détournant les eaux du fleuve israélien Yarqon et ils proposent la création d'un « Comité conjoint pour la gestion coopérative de l'aquifère de Gaza ».

Dans tous ces arrangements, Israël met constamment en avant le maintien intégral de sa doctrine de sécurité, qui impose de conserver sous contrôle tout ce qui est considéré comme important : et la gestion des ressources aquifères est naturellement importante. Ces accords sont toujours en vigueur : donc, même si Israël s'est retiré de la bande de Gaza et les Palestiniens ont désormais une réelle autonomie là-bas, l'eau reste sous « domination » israélienne.

2.2.2 *Le traité de paix entre Israël et la Jordanie*

L'opposition entre Israéliens et Jordaniens pour l'exploitation des eaux du Jourdain et du Yarmouk a été toujours au cœur du conflit arabo-israélien. En effet, depuis 1988, quand le Roi Hussein renonce à ses prétentions territoriales sur la Cisjordanie en échange d'une solution à la question palestinienne, les escarmouches entre Israël et la Jordanie ont eu pour objet uniquement le contrôle des ressources d'eau : dans ce cas, apparemment on peut parler donc d'une véritable guerre de l'eau.⁸⁴

A partir du mois de septembre 1993, suivant l'invitation faite pendant la conférence de Madrid, Israéliens et Jordaniens s'accordent sur un agenda commun qui, sur la base des résolutions 242 et 338 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, les amène à la signature du traité de paix du 26 octobre 1994.⁸⁵ En réalité, malgré la situation de conflit, il y a eu, dès la fin des années 80, des formes de collaboration entre les techniciens des deux Pays, des quotas officiels d'exploitation du fleuve Jourdain et une certaine forme de contribution israélienne aux activités de maintenance du Canal jordanien du Ghor : tous ces éléments seront pris en compte dans la rédaction du traité.

L'accord de paix a permis de résoudre plusieurs situations conflictuelles entre les deux Pays (définition des frontières, question des réfugiés, responsabilité et autorité administrative sur les lieux sacrés), parmi lesquelles l'eau occupe une place de premier rang. En effet, le traité consacre au sujet de l'eau l'article 6 et l'annexe 2. Dans le premier, les parties conviennent que la jouissance des eaux du Jourdain, du Yarmouk et de la nappe d'eau souterraine d'Araba-Arava,⁸⁶ doit être équitablement impartie et elles reconnaissent que la recherche d'une solution équitable et mutuellement acceptée peut constituer une base de progrès et de coopération. Les deux Pays admettent que leurs ressources en eau douce ne sont pas suffisantes pour répondre à tous leurs besoins et ils acceptent donc de coopérer dans les domaines de la gestion, du développement et du transfert des ressources d'eau, aussi bien que dans le domaine du transfert du « savoir-faire hydraulique » et des études pour essayer ensemble de réduire leur insuffisance. L'annexe 2 fournit les détails pour rendre cette coopération hydraulique « opérationnelle » : elle fixe les quotas de chaque Pays pour l'exploitation des eaux du fleuve Jourdain, du fleuve Yarmouk et de la nappe d'Araba-Arava ; elle convient de la création d'un « Comité hydraulique conjoint » et

⁸³ Israel Ministry of Foreign Affairs, *The Interim Agreement between Israel and the Palestinians*, sep. 1995 (www.mfa.gov.il)

⁸⁴ LIBISZEWSKI, Stephan, *op.cit.*, p. 40

⁸⁵ Israel Ministry of Foreign Affairs, *Treaty of Peace between Israel and Jordan*, oct. 1994 (www.mfa.gov.il)

⁸⁶ Il s'agit d'une nappe qui s'étend au-dessous de la Mer Morte jusqu'au Golfe d'Aqaba et qui a été l'objet d'une exploitation sauvage et forcenée par les deux Pays (LIBISZEWSKI, Stephan, *op.cit.*, p. 37)

oblige les parties à garantir que la gestion de leurs ressources d'eau ne sera en aucune manière préjudiciable aux ressources d'eau de l'autre partie. Enfin, elle établit aussi la réalisation conjointe de certains projets : la construction d'un barrage sur le fleuve Yarmouk, qui permettra à la Jordanie d'augmenter sa disponibilité d'eau, et d'un barrage sur le Jourdain en aval du Lac de Tibériade.

Tableau 5 – Partage des ressources d'eau selon le traité de paix (en millions de m³/an)

Pays	Jourdain		Yarmouk		Araba-Arava	
	<i>avant le traité</i>	<i>après le traité</i>	<i>avant le traité</i>	<i>après le traité</i>	<i>avant le traité</i>	<i>après le traité</i>
Israël	550	550	70	25	18	8
Jordanie	0	70	130	215 *	1	4

* Ce chiffre inclut 20 m³/an qu'Israël doit donner à la Jordanie en pompant l'eau du Lac de Tibériade au Yarmouk et 50 m³/an que l'Etat hébreu s'engage à transférer du Jourdain au Yarmouk quand le barrage israélo-jordanien sur le Jourdain sera réalisé.

(source : ELMUSA, Sharif, « The Jordan-Israel water agreement : a model or an exception ? », in *Journal of Palestine Studies*, 1995, vol. 24, n. 3, p. 65)

Le traité a permis à la Jordanie de gagner les meilleures conditions qu'elle pouvait obtenir d'Israël. Sa disponibilité en eau augmente de 7% dans un court délai et atteint un niveau de 20% en plus par rapport au passé après la construction du barrage sur le Jourdain. En outre, les accords contiennent des dispositions qui permettent de concrétiser une véritable « hydro-coopération » entre le deux Pays.

Le seul élément de perturbation au traité de paix entre la Jordanie et Israël reste la position de la Syrie qui exploite toujours les eaux du Yarmouk sans aucun accord de partage avec la Jordanie. En effet, après la débâcle du projet du « barrage de l'Unité » dans les années 70, Damas a adopté une attitude conflictuelle à l'égard d'Amman, coupable - à son avis - d'être trop conciliant envers les intérêts occidentaux et d'avoir coopéré avec Israël. Pour sa part, la Jordanie a toujours accusé Damas de tentatives de déstabilisation, voire d'assassinat sur son territoire. Cependant, après la disparition d'Hafez-el-Assad les relations entre les deux pays se sont nettement resserrées. Depuis l'avènement du Roi Abdallah, Damas n'a plus jamais exigé qu'il renonce au traité de paix avec Israël. Finalement, en octobre 2000, Jordaniens et Syriens ont officialisé le réchauffement de leurs relations en fixant un accord de principe pour la réalisation du barrage hydroélectrique « El-Wahdat » (unité), dont 80% de la capacité, soit 100 millions de m³, devraient aller à la Jordanie, Damas récupérant 80% de la production électrique.

CHAPITRE 3 QUEL AVENIR ?

3.1 Les projets hydrauliques pour la paix

Après avoir vu les données hydro-géographiques et avoir relu l'histoire de la région sous l'aspect de l'eau, on peut constater qu'il y a deux problèmes distincts relatifs au bassin du Jourdain. Le premier est incarné par une indubitable crise d'eau – peu de ressources pour une demande toujours en augmentation – tandis que le second demeure dans un conflit historico-idéologique entre Pays voisins qui se répercute aussi sur le partage de la ressource naturelle commune, l'eau. Pour essayer de résoudre cette situation tendue dans la région, deux différentes approches ont été élaborées et se sont mesurées : une approche technique, dite de la « gestion de l'eau », ⁸⁷ visant à agir soit sur l'approvisionnement d'eau soit sur la demande d'eau, et une approche politique, dite de la « diplomatie de l'eau », qui a eu un fort retentissement pendant la conférence de Madrid.

Durant cette dernière décennie une prise de conscience a clairement établi qu'une solution purement politique ne serait jamais satisfaisante pour démêler une situation aussi grave et complexe. Il faut donc trouver aussi une solution technique de grande envergure, qui soit l'aboutissement de plusieurs réalisations complémentaires, et la mettre en système avec un accord politique régional. Dans ce cadre, plusieurs propositions ont été avancées avec l'espoir qu'elles puissent devenir des véritables « projets de paix ».

3.1.1 *Le dessalement des eaux de mer*

L'utilisation de la technique de dessalement de l'eau de mer est répandue dans les Etats du Proche et du Moyen Orient : elle représente une ressource importante pour l'Arabie Saoudite, les pays du Golfe et l'île de Malte. L'emploi de cette technique à grande échelle a été proposé à plusieurs reprises comme une solution à la pénurie d'eau dans la région du Jourdain. ⁸⁸ En effet, Israël, de son côté, n'a pas négligé la production d'eau douce par dessalement : en 1965, il avait déjà construit une quarantaine d'unités de dessalement permettant une production totale de 18 millions de m³ par an. ⁸⁹

⁸⁷ La gestion de l'eau est définie comme « la capacité de faire coïncider l'approvisionnement d'eau avec la demande d'eau aux moindres coûts économiques et écologiques » (LIBISZEWSKI, Stephan, *op.cit.*, p. 51)

⁸⁸ Par exemple, voir : ASSAF, Karen et al., *op.cit.*, p. 175 – 192 ; NACHMANI, Amicam, « The politics of water in the Middle East », p. 147 – 165 in COULOUMBIS, Theodore et al., *The Southeast European Yearbook 1993*, Eliamep, Athens, 1994 ; WOLF, Aaron T., *op.cit.*, p. 152 - 153

⁸⁹ BULLOCH, John, DARWISH, Adel, *op.cit.*, p. 144

Mais, l'extension à grande échelle de cette technique n'est pas applicable car les coûts de production de l'eau – environ 1,7 à 2 dollars par m³ – restent encore trop élevés par rapport aux coûts d'exploitation des ressources hydrauliques classiques.⁹⁰ En outre, il faut tenir en compte qu'une unité de dessalement requiert pour sa réalisation un investissement initial élevé – environ 1,5 milliards de dollars pour une installation capable de produire 500 millions de m³ d'eau dessalée par an – et utilise de ressources électriques considérables pour son fonctionnement. En plus, les unités de production seraient localisées sur la côte de la Méditerranée et du Golfe d'Aqaba, c'est-à-dire dans des zones fortement peuplées, en aggravant les problèmes de pollution déjà existants.

Dans ces conditions, le dessalement représente donc une solution possible pour résoudre des déficits d'eau uniquement au niveau local et à petite échelle.

3.1.2 Le transfert des eaux

L'eau peut être acheminée et transférée des résurgences à des zones de pénurie grâce à différentes solutions techniques, parmi lesquelles l'utilisation de pipelines est la plus simple à réaliser. Ce genre de transfert de l'eau a toujours été une idée récurrente dans le cadre de la triste situation du Proche-Orient. Nous avons déjà décrit l'offre, avancée par le président égyptien Sadate en 1978, de détourner une partie des eaux du Nil jusqu'au désert du Néguev et à la ville de Jérusalem.⁹¹

D'autres auteurs ont proposé le détournement et le transfert des eaux du Litani soit au Lac de Tibériade (pour permettre leur exploitation par les Israéliens, par les Jordaniens et par les Palestiniens de la Cisjordanie), soit jusqu'à la Bande de Gaza (non seulement pour l'utilisation directe par les Israéliens et les Palestiniens mais aussi pour « recharger » la nappe littorale).⁹² La dénivellation existante entre le sud du Liban et la vallée du Jourdain permettrait une production importante d'hydroélectricité à donner au Liban comme contrepartie pour le détournement de son fleuve.

Mais, le projet le plus ambitieux est celui de « l'Aqueduc de la Paix » proposé par l'ancien Premier Ministre turc Özal, en 1987. Cette proposition consiste à acheminer les eaux de deux fleuves du sud-est anatolien – le Seyhan et le Ceyhan – vers les Etats du Proche Orient et du Golfe par deux pipelines ayant une capacité totale d'environ 2,2 milliards de m³ d'eau par an : le pipeline occidental, long de 2.650 km, qui transporterait

⁹⁰ En réalité, si on ajoute les coûts pour la réalisation des unités de production, des installations de stockage de l'eau et des réseaux pour la distribution de l'eau traitée, le coût d'un m³ d'eau dessalée attend environ 20 dollars (AYEB, Habib, *op.cit.*, p. 186).

⁹¹ Voir chapitre 2, paragraphe 1.3.

⁹² KALLY, Elisha, *Water in Peace*, Tel Aviv University Press, Tel Aviv, 1990

l'eau potable vers la Syrie, la Jordanie, la Palestine et Israël ; le pipeline oriental, long de 3.900 km, qui desservirait la Syrie, l'Irak, le Koweït, l'Arabie Saoudite, le Qatar, les Emirats Arabes Unis et l'Oman. Plus récemment, cette proposition a été élargie avec le projet d'un pipeline additionnel de 600 millions de m³ d'eau par an (le « Watchel Plan ») pour satisfaire les besoins en eau de la Syrie, de la Jordanie et de la Cisjordanie. Le coût total pour la réalisation du projet a été évalué 20 à 25 milliards de dollars et le prix final d'un m³ d'eau « transportée » s'élèverait à 1,07 dollars.⁹³ Pour la Turquie, il s'agit de se servir de sa richesse hydraulique pour intervenir directement dans les affaires régionales et pour s'imposer comme une force incontournable et un centre de puissance dans le processus de paix au Proche-Orient. En outre, le rapprochement entre la Turquie et Israël (renforcé aussi grâce à des accords de collaboration militaire) propose un scénario très intéressant : ce projet pourrait fournir à l'Etat hébreu les ressources hydrologiques qui lui servent, ce qui pourrait faire tomber une des raisons qui l'oblige à maintenir le contrôle du Golan et, en même temps, pourrait pousser la Syrie à s'engager sérieusement dans des négociations pour le partage de l'eau du Jourdain, préliminaires indispensables pour aboutir à un traité de paix avec Israël. Aujourd'hui, les seuls obstacles à la réalisation de cette œuvre pharaonique sont incarnés par les coûts élevés et par l'opposition de la Syrie qui craint une réduction du débit du fleuve Euphrate à cause des ouvrages hydrauliques turcs.

Une autre idée pour transférer l'eau est celle du transport par voie maritime. Les premiers projets datent des années 70 et prévoient l'utilisation de bateaux-citernes ; mais, il faut reconnaître que, dans ce domaine, le projet le plus bizarre a été élaboré par Israël dans les années 80, après s'être accordé avec la Turquie pour exploiter l'un des ses fleuves, le Manavgat. Il s'agit de boudins flottants en matériel plastique et nylon (longs de 600 mètres et avec une capacité de 2 millions de m³) qui seraient remplis d'eau douce aux bouches du fleuve turc et puis remorqués par des bateaux jusqu'aux ports d'Israël. Bien évidemment, ce projet présente des difficultés objectives de réalisation soit sur le plan économique soit pour la nécessité de construire des installations spéciales qui permettent l'abordage des boudins et de réaliser des réseaux pour le transfert de l'eau « déchargée » aux zones d'utilisation.

⁹³ WATCHEL, Boaz, « Form Peace Pipelines to Peace Canals: the search for a solution to the Middle East

3.1.3 *Les canaux maritimes vers la Mer Morte*

Originellement, la première proposition de réaliser un canal qui acheminât l'eau de la mer à la Mer Morte avait été conçue uniquement pour permettre la production d'hydroélectricité.⁹⁴ Mais, dès les années 80, des projets similaires ont été présentés, en élargissant ces études initiales avec la proposition hardie de mettre ensemble un projet de transfert d'eau et un projet de dessalement.

En 1983, Israël annonce sa volonté de réaliser un canal reliant la Méditerranée à la Mer Morte pour la production d'électricité - grâce à la dénivellation d'environ 400 mètres - et pour utiliser l'eau transférée, après son dessalement, afin d'entamer un programme agricole dans le Désert du Néguev. Cette étude sera abandonnée par les coûts élevés et par l'opposition de la communauté internationale, formulée par trois résolutions des Nations-Unies visant à empêcher la réalisation de projets unilatéraux qui auraient pu durcir le niveau du conflit israélo-arabe.

Mais, en 1993, après la conférence de Madrid, l'Espagne et l'Italie proposent de construire un canal reliant la Mer Rouge à la Mer Morte (le « Dead-Red Canal »). Ce canal représenterait une prolongation artificielle du fleuve Jourdain, mais avec un courant contraire. L'embouchure devrait être localisée dans le Golfe d'Aqaba pour prélever l'eau de la mer et la pomper, au rythme d'environ 12 milliards de m³ par an, jusqu'à la Mer Morte, en longeant la frontière israélo-jordanienne. La dénivellation de 220 mètres fournirait l'énergie hydroélectrique nécessaire au dessalement de l'eau ainsi transportée. Le projet prévoit que l'eau douce obtenue soit utilisée pour la réalisation de programmes conjoints - agricoles et industriels - entre les Israéliens, les Jordaniens et les Palestiniens.⁹⁵

En même temps, les Israéliens élaborent une variante à leur plan du 1983, qui se caractérise – cette fois-ci – par la coopération avec les Pays voisins. Le « canal Mer Méditerranée - Mer Morte » devrait être réalisé à partir de la côte de Gaza et longer la frontière israélo-égyptienne pour verser dans la Mer Morte 1 à 2 milliards de m³ d'eau par an. La forte dénivellation – environ 400 mètres – permettrait une production considérable d'électricité (environ 1 milliard de kWh par an) qui pourrait être utilisée non seulement pour les unités de dessalement mais aussi pour les fournitures à la population.

Ces projets, bien que séduisants, ne pourront pas être facilement réalisés car il y a des problèmes communs à tous les deux : tout d'abord, les coûts pharaoniques pour la

water crisis », in ISAAC, Jad et al., *Water and peace in the Middle-East*, Elsevier, Amsterdam, 1994

⁹⁴ Voir la proposition de Monsieur Lowdermilk en 1944, citée dans le chapitre 2, paragraphe 1.2

⁹⁵ WOLF, Aaron T., *op.cit.*, p. 164

construction d'un tel canal, calculés entre 3 et 7 milliards de dollars,⁹⁶ qui requièrent un effort économique de toute la communauté internationale et auxquels il faut ajouter les coûts de construction des unités de dessalement et des réseaux hydrauliques et électriques ; puis, l'impact écologique, déterminé par l'amenée d'une telle quantité d'eau (à différents degrés de salinité) dans la Mer Morte, que personne n'est capable de prévoir de manière certaine.⁹⁷

3.1.4 Autres projets et techniques hydrauliques

Autres projets et techniques ont été proposés pour essayer de donner une contribution à la recherche d'une solution d'une situation tellement grave et destinée à se détériorer ultérieurement. En effet, les perspectives de la dynamique démographique dans la région font présager une forte évolution de la demande - directe et indirecte - d'eau. Les Etats du bassin du Jourdain ont poursuivi une politique nataliste farouche soit pour des raisons idéologico-religieuses soit pour avoir un poids majeur dans les négociations sur leurs prétentions politiques et territoriales. Le résultat de l'utilisation de la démographie comme une arme est que, au jour d'aujourd'hui, le Proche-Orient présente des taux de croissance parmi les plus élevés au monde : 3% dans les Pays arabes et environ 2,6% en Israël (qui a compensé sa mineure natalité en favorisant le phénomène de l'immigration juive). On estime que, sans changements importants, en 2020, la disponibilité d'eau par habitant sera d'environ 153 m³ en Israël, 89 m³ en Jordanie, 46 m³ en Cisjordanie et 38 m³ dans la Bande de Gaza.⁹⁸ Donc, il faut prendre en compte chaque proposition, chaque projet et toutes techniques susceptibles d'apporter n'importe quelle amélioration.

Dans le cas d'une pénurie d'eau comme celle qui caractérise le Proche-Orient, il est nécessaire d'évaluer aussi la possibilité d'utilisation de ressources hydrauliques « non conventionnelles », comme les eaux recyclées. Selon des études récentes, environ 65% des écoulements urbains et industriels peuvent être purifiés et recyclés.⁹⁹ Israël a été un pionnier dans ce secteur : déjà au début des années 90, l'Etat hébreu recyclait 130 millions de m³ par an ; aujourd'hui, environ 400 millions de m³ d'eau par an, utilisés pour la plupart dans le secteur industriel et l'agricole, proviennent des eaux recyclées.¹⁰⁰ Donc, cette technique pourrait contribuer à alléger la pression de la demande d'eau. Mais,

⁹⁶ ROUYER, Alwyn Rudolf, *op.cit.*, p. 275

⁹⁷ Plusieurs études ont mis en exergue la possibilité de changements radicaux et de déstabilisations de l'environnement, voire le risque d'inondations violentes de la zone autour de la Mer Morte (WOLF, Aaron T., *op.cit.*, p. 168)

⁹⁸ WOLF, Aaron T., *ibid.*, p. 143

⁹⁹ ASSAF, Karen et al., *op.cit.*, p. 60

malheureusement, il faut constater que plusieurs villes et villages dans la Bande de Gaza et la Cisjordanie manquent de la possibilité de stocker les écoulements car ils n'ont aucun réseau d'égouts.¹⁰¹ Par contre, la Jordanie est en train de réaliser des unités pour la purification des écoulements : aujourd'hui, sa production annuelle d'eau recyclée est environ 45 millions de m³, mais on estime que ce chiffre pourrait atteindre 230 millions de m³ par an, c'est-à-dire 70% de la quantité d'eau actuellement utilisée par le secteur industriel et par les besoins urbains, quand tous les systèmes seront mis en œuvre.¹⁰²

La plupart des autres propositions sont relatives aux techniques et aux projets visant à agir sur la demande d'eau. Il s'agit de solutions qui pourraient sembler de moindre portée, mais, si elles étaient mises en synergie avec les autres, elles pourraient fournir une contribution considérable. Parmi les principales il faut rappeler :

- *La pluie artificielle.* La technique pour provoquer artificiellement la pluie a été découverte pendant la Seconde Guerre mondiale, mais seulement récemment Israël a mis au point une technique plus efficace qui a permis d'avoir, dans le nord du Pays, une augmentation des précipitations d'environ 10%. Cependant, elle reste très aléatoire car elle est soumise à la présence de certaines conditions météorologiques.¹⁰³
- *L'entretien des réseaux hydrauliques.* Ce sujet pourrait être tenu pour acquis, mais quand les données révèlent qu'en Jordanie et en Cisjordanie environ 55% de l'eau potable est perdue à cause du triste état des pipelines et des aqueducs, on peut penser qu'il faut tout d'abord sauvegarder les ressources existantes avant d'en rechercher des nouvelles. Aussi Israël n'est pas à l'abri de ce problème : dans ses réseaux hydrauliques urbains il y a des gâchis d'eau potable estimés environ 10 à 15% du total de l'eau transportée.¹⁰⁴
- *L'utilisation des techniques d'irrigation plus efficaces.* Puisque l'agriculture reste aussi aujourd'hui le secteur qui a les niveaux de demande d'eau les plus élevés, il faut augmenter l'efficacité de l'eau en améliorant les techniques d'irrigation. L'irrigation au goutte-à-goutte, ou par capillarisation, permet - grâce à un réseau de tuyaux et gicleurs - d'amener l'eau directement au pied de la plante, uniquement lorsqu'elle en a besoin, au meilleur moment de la journée et en quantité strictement nécessaire. Israël a été le premier au monde à utiliser cette technique et il détient un véritable savoir-faire dans le

¹⁰⁰ ANZERA, Giuseppe et MARINGA, Barbara, *op.cit.*, p. 122

¹⁰¹ ISAAC, Jad, *op.cit.*, p. 23

¹⁰² LIBISZEWSKI, Stephan, *op.cit.*, p. 54

¹⁰³ ANZERA, Giuseppe ; MARINGA, Barbara, *op.cit.*, p. 145

¹⁰⁴ BROOKS, David ; LONERGAN, Stephen, *op.cit.*, p. 55

domaine de l'innovation appliquée à l'agriculture.¹⁰⁵ Cependant, l'irrigation par capillarisation reste une technique très coûteuse, les coûts d'installation s'élevant entre 1.500 à 2.000 dollars par hectare.

- Le *transfert intersectoriel d'eau*. Le transfert de l'eau d'un secteur économique, qui produit une basse valeur ajoutée par unité d'eau utilisée, à un autre, qui présente une « productivité hydraulique » élevée, permet d'augmenter l'efficacité économique de l'eau. Dans le cas du Proche-Orient, il faudrait donc prendre en compte l'hypothèse de réallouer une partie de l'eau de l'agriculture au secteur industriel (selon certains auteurs, en mesure de 35-40% du total de l'eau actuellement consacrée à la production agricole).¹⁰⁶ En réalité, si on regarde à la situation interne de chaque Pays du bassin du Jourdain, on peut découvrir que ce problème concerne surtout l'Etat hébreu.¹⁰⁷ En Israël, malgré le savoir-faire agricole, la contribution de l'agriculture au PIB a baissé de 11% à 3,5% pendant la période 1950 – 1990, tandis que l'exportation de produits agricoles est tombée de 60% à 2,4% du total des exportations dans la même période : ces chiffres démontrent que la consommation actuelle d'environ 63% de l'eau disponible par le secteur agricole échappe à n'importe quelle logique économique.¹⁰⁸ Au-delà du transfert intersectoriel, il ne faut pas oublier les avantages qui peuvent venir aussi du transfert intra-sectoriel en agriculture, c'est-à-dire l'abandon des cultures qui requièrent des grosses quantités d'eau (agrumes, bananes, coton) en faveur de celles-là qui consomment moins d'eau (certains types de fruit, légumes).
- La *politique des prix*. Plusieurs auteurs affirment qu'une augmentation des prix de l'eau pourrait diminuer la demande en stimulant l'adoption d'habitudes et techniques de sauvegarde de l'eau. En plus, dans la région, « le marché » de l'eau – surtout celui du secteur agricole – profite de fortes allocations gouvernementales : en Jordanie, un paysan paye 0,09 dollars pour un m³ d'eau, tandis qu'en Israël le coût s'élève à environ 0,15 dollars.

3.2 Le Jourdain : déclencheur ou extincteur des conflits entre Juifs et Arabes ?

L'analyse conduite montre la nécessité de parvenir à une solution qui ait un volet technique, pour agir efficacement sur l'aspect de la pénurie d'eau, et un volet politique,

¹⁰⁵ En Israël, la consommation d'eau par hectare a baissé de 6.400 m³ en 1975 à 4.500 m³ en 1980 tandis que la production a continué à augmenter (LIBISZEWSKI, Stephan, *op.cit.*, p. 61)

¹⁰⁶ WOLF, Aaron T., *op.cit.*, p. 147

¹⁰⁷ Mais, il ne faut pas oublier qu'en Israël l'agriculture a une signification idéologico-religieuse tout à fait particulière, ce qui a poussé l'Etat hébreu à poursuivre une politique agroalimentaire de grande envergure, bien qu'elle fût injustifiable (ROUYER, Alwyn Rudolf, *op.cit.*, p. 165)

pour résoudre les problèmes qui empêchent un équitable partage des ressources. Une chose est sûre : sans une solution globale, l'aggravation est inéluctable. Il faut agir sans tarder pour accroître les ressources et rationaliser la consommation, ce qui passe par une distribution différente, par une réorganisation du commerce agricole, par des méthodes de forage différentes, par le développement de projets anciens améliorés grâce à l'apport de technologies toujours plus sophistiquées. Il ne peut plus être une question de développement unilatéral et séparé : la solution ne peut qu'être régionale, avec la participation de toutes les parties concernées.

Face à ce genre de réflexions, on se demande toujours si l'eau pourrait être la cause d'une nouvelle guerre ou, au contraire, une stimulation à coopérer et à aborder un véritable processus de paix régional. Beaucoup d'encre a été coulé et plusieurs thèses ont été élaborées en essayant de donner une réponse, si bien que c'est presque impossible de fournir une vision complète de toute la littérature existante sur ce sujet.

Pendant les dernières années, la discipline des relations internationales a beaucoup étudié les problématiques relatives aux conflits et aux coopérations dans les rapports interétatiques. Les deux écoles d'aujourd'hui – la néo-réaliste et la néo-libérale – partagent la même vision d'un système anarchique des relations internationales. Les néo-réalistes affirment que les conflits entre les Etats naissent pour le contrôle de ressources insuffisantes et que la coopération interétatique est possible uniquement s'elle est imposée par l'Etat hégémonique. Par contre, le courant néo-libéral exalte la coopération comme le seul système capable de maximiser les libertés des individus et il considère la guerre comme un instrument inefficace.¹⁰⁹ S'on étudie les différents modèles proposés par les deux théories des relations internationales, on voit qu'ils ne sont pas capables d'expliquer la spécificité de la situation du Proche-Orient : les néo-réalistes n'arrivent pas à justifier les concessions qu'Israël a fait avec les accords de paix (surtout à l'égard des Palestiniens), tandis que les néo-libéraux n'ont pas de clés de lecture exhaustives pour les conflits arabo-israéliens.¹¹⁰ Donc, il faut chercher ailleurs les instruments aptes à fournir des éléments pour une réponse à la question initiale.

Il faut partir de la considération que personne ne peut pas douter ou nier que l'eau a joué et joue un rôle dans le conflit arabo-israélien. Néanmoins, puisque tout événement

¹⁰⁸ LIBISZEWSKI, Stephan, *op.cit.*, p. 64

¹⁰⁹ MEARSHEIMER, John, *La logica di potenza*, Università Bocconi Editrice, Milano, 2003, p. 13 - 20

¹¹⁰ SHLOMI, Dinar, *The Israeli-Palestinian water conflict and its resolution : a view through International Relations Theory*, School of International and Public Affairs – Columbia University, Washington, 1999 (www.ciaonet.org/isa/dis01)

historique est l'aboutissement d'une multiplicité de facteurs, la question à poser n'est pas relative à la présence de « soucis hydriques » parmi les facteurs des conflits régionaux, mais elle est plutôt relative au poids et à l'importance du facteur « eau » dans ces conflits. A cet égard, il pourrait être utile d'adapter à la situation analysée un modèle comportemental que le chercheur David Dessler a élaboré pour expliquer l'importance d'un facteur dans une situation conflictuelle.¹¹¹ En effet, selon lui, un facteur peut jouer les quatre « rôles » suivants :

- *déclencheur*, en générant des actions qui peuvent augmenter la probabilité de violences ;
- *objectif*, soit militaire soit politique ;
- *canal*, c'est-à-dire les différences politiques, économiques, sociales ou nationales existantes entre groupes humains susceptibles de devenir les causes d'un conflit ;
- *catalyseur*, en provoquant l'intensité et la durée des confrontations conflictuelles.

Maintenant, on peut « relire » le sujet de l'eau dans les conflits du bassin du Jourdain avec la clé de lecture proposée par monsieur Dessler.

L'eau n'a jamais eu le rôle de déclencheur des conflits régionaux. Les racines de la violence dans la région sont à rechercher dans l'opposition entre les mouvements nationalistes arabes et les sionistes. Les vrais déclencheurs du conflit ont été la volonté sioniste de construire un Etat juif en Palestine et le refus arabe : ensuite, ces deux facteurs ont été aussi chargé de significations religieuses. C'est indubitable que, dès le début, les parties (et surtout l'Organisation sioniste mondiale) ont pris en compte le sujet hydraulique, mais pas comme un facteur principal ; plutôt, l'attention consacrée à l'eau par les parties est l'aboutissement des considérations géopolitiques relatives aux conquêtes territoriales retenues nécessaires, soit avant soit après la création de l'Etat d'Israël. Toutefois, on peut imaginer que, si la situation hydrique se détériorait ultérieurement, l'eau pourrait devenir une source d'instabilité et donc un déclencheur potentiel.

En parlant des objectifs politiques, on constate que les conflits régionaux n'ont jamais été combattus uniquement pour le contrôle de l'eau. Ils ont été des conflits pour le droit à l'existence, pour des conquêtes territoriales, pour affirmer l'identité nationale et pour la sécurité. Pourtant, l'eau a été sans doute un objectif politique secondaire qui a influencé et continue à influencer aujourd'hui une partie importante de la pensée stratégique israélienne. Par contre, l'eau a été choisie comme objectif militaire à plusieurs reprises. Dès les années 50 avec les attaques syriennes contre les chantiers de l'aqueduc

¹¹¹ DESSLER, David, « How to sort causes in the study of environmental change and violent conflict », in

national israélien, aux premières actions terroristes de l'OLP en 1964, aux bombardements israéliens sur les chantiers syriens et jordaniens, les installations hydrauliques ont été toujours vues comme des objectifs de haute valeur pour essayer d'affaiblir et de punir l'ennemi.

Monsieur Dessler définit le « canal » comme la « dimension causale d'un conflit qui rarement coïncide avec des facteurs environnementaux ».¹¹² Les différences susceptibles d'entamer une situation de conflit entre les groupes humains demeurent dans les facteurs culturels, socio-économiques et idéologiques (ethnie, religion, nation). Donc, de ce point de vue, l'eau n'a jamais joué le rôle de canal dans le conflit israélo-arabe.

On peut aussi constater que le facteur hydraulique n'a jamais eu un rôle de catalyseur très prononcé. Les dynamiques et l'intensité des confrontations ont été provoquées pour la plupart par les actions politiques menées sur le terrain – attaques terroristes, expropriations de terres, mouvements et déploiements de troupes – et par les influx de la politique internationale. C'est indubitable que l'eau a été impliquée à plusieurs reprises comme objectif militaire et elle a été utilisée comme moyen de pression. Mais, encore une fois, ces implications doivent être vues dans le contexte des problèmes politiques qui caractérisent le conflit entre Israël et ses voisins arabes. Autrement dit, l'eau a été impliquée dans les dynamiques conflictuelles comme une variable plutôt que comme un catalyseur.

Finalement, ce modèle nous dit que jusqu'à présent l'eau n'a pas été le facteur principal des conflits et des guerres arabo-israéliens. Pourtant, il présente une hypothèse sur le rôle potentiel de déclencheur d'un conflit qu'elle pourrait jouer sous certaines conditions. A ce point, il faut donc bien poser le problème car il y a une véritable confusion épistémologique. En effet, plusieurs auteurs, experts et hommes politiques évoquent souvent la question du Jourdain pour annoncer et prévoir une guerre de l'eau dans un futur relativement proche.¹¹³ Mais, le mot « guerre » signifie une confrontation armée dont l'objectif principal est le contrôle de territoires ; par contre, des conflits politiques ou des crises opposantes des Etats ne débouchent pas nécessairement à une véritable guerre. Pour résumer, un conflit sur l'eau n'est pas encore une guerre de l'eau. En outre, la plupart de ces « prophéties » attribuent à Israël une « attitude guerrière et

GRAAEGGER, Nina; SMITH, Dan, *Environment, poverty, conflict*, PRIO Report n. 2, Oslo, 1994, p. 91–112

¹¹² *Ibid.*, p. 93

¹¹³ Le premier et le plus cité d'entre eux est M. Boutros Boutros-Gali, ancien ministre égyptien des affaires étrangères, qui, avant d'occuper le poste de Secrétaire Général des Nations Unies, annonçait que la prochaine guerre au Proche-Orient aurait été une guerre de l'eau (prévision démentie par le déclenchement de la Guerre du Golfe).

perturbatrice » qui l'amènera à provoquer une guerre pour satisfaire sa recherche permanente de nouvelles ressources hydrauliques. Mais, cette vision a été déjà démentie par les retraites israéliennes du Liban et plus récemment de la Bande de Gaza, et par la disponibilité démontrée à la négociation avec ses voisins. Finalement, depuis la Guerre des Six Jours, Israël a un contrôle hégémonique des ressources d'eau dans la région : seul la source du Yarmouk lui échappe. On peut donc facilement comprendre que l'Etat hébreu n'aurait aucun intérêt à l'occuper. Par contre, la Jordanie a obtenu d'Israël – avec le traité de paix – les meilleures conditions possibles relativement aux ressources hydrauliques communes : elle aussi n'aurait aucun avantage à déclencher une guerre de l'eau. Enfin, la Syrie, qui revendique toujours sa souveraineté du Golan, elle n'aura jamais, dans les conditions géopolitiques actuelles, ni la capacité ni l'intérêt d'entamer une guerre contre la puissance israélienne.

Donc, tous les éléments rassemblés nous permettent d'affirmer que l'option militaire pour résoudre la pénurie d'eau et son partage inégal apparaît aujourd'hui peu poursuivable et qu'on ne peut pas trouver d'acteur et encore moins de conditions politiques et physiques favorables pour déclencher une guerre, dont la seule et unique cause serait l'eau. Alors, il ne faut pas négliger le potentiel qui demeure pour la négociation et la coopération régionale dans la gestion de ces questions : les résultats positifs des accords israélo-palestiniens et du traité israélo-jordanien en sont un témoignage direct. On pourrait objecter que ces négociations ont produit une harmonie précaire, menacée par des équilibres démographiques changeants, par des évolutions socio-économiques et par des ressources n'étant pas épuisables. Mais, on peut riposter que ces accords, quoiqu'ils soient imparfaits, ont le mérite d'avoir démontré aux parties que la voie de la coopération et de la collaboration autour des ressources hydrauliques est plus avantageuse et économique que la condition conflictuelle. Monsieur Munther Haddadin, l'ambassadeur jordanien qui a été un des principaux négociateurs des accords de paix en 1994, en répondant à une question posée par un journaliste, a affirmé que « l'eau par sa nature sert à éteindre l'incendie, pas le provoquer ».¹¹⁴ Donc, l'eau de la région – le bassin du Jourdain – semblerait pouvoir jouer un véritable rôle d'extincteur du conflit arabo-israélien.

¹¹⁴ Cité dans MATTERA, Olga, *op.cit.*, p. 28

CONCLUSION

Là où l'histoire a conspiré en provoquant une haine apparente entre différents peuples, la nature a aggravé la situation en privant les habitants de la ressource la plus vitale, l'eau. En plus, les politiques nationales ont longtemps empêché d'entamer des relations coopératives pour résoudre cette pénurie hydrique. Mais, au jour d'aujourd'hui, le développement démographique et l'économie ont atteint des niveaux qui ne permettent plus ni l'adoption de stratégies hydrauliques unilatérales ni la persistance d'une situation conflictuelle sur l'eau. Dans ce cadre, le Jourdain, qui incarne un exemple clair de l'importance stratégique de l'eau comme ressource insuffisante, il pourrait ironiquement devenir - lui seul - l'élément capable de déclencher un véritable processus de paix dans la région.

Les principaux experts hydriques ont confirmé à plusieurs reprises que l'unique voie pour exploiter au maximum les ressources d'eau d'un bassin transnational demeure dans la coopération totale et complémentaire entre les pays riverains. Mais, l'histoire nous a démontré que certains Pays du Jourdain ont démarré des relations timides de collaboration - favorisées par le changement stratégique du scénario international - seulement dès la fin des années 80. L'unique exception précédente est représentée par l'accord technique proposé par l'envoyé américain Johnston, en 1955, qui réussit à obtenir le consensus des Arabes et des Israéliens sur certains quotas de partage des ressources hydriques régionales (cet accord ne fut pas ratifié par l'opposition politique). Pendant les années 90, les réunions du groupe multilatéral pour l'eau au Proche-Orient, né de la conférence de Madrid, ont permis l'approbation politique de certains projets hydrauliques. Donc, ces événements permettent de tirer deux considérations importantes : l'implication d'une partie tierce suffisamment puissante est nécessaire pour parvenir à des négociations fructueuses ; les solutions techniques au problème de l'eau sont capables de coaguler le consensus des experts et des techniciens avant de parvenir à la décision politique. Mais, ce dernier élément nous rappelle que deux volets sont essentiels pour une solution technique : l'équité du partage et le contrôle par chaque partie de ses ressources vitales pour ne pas être complètement dépendante d'autres parties.

Face à ces considérations, l'existence d'un lien étroit entre les politiques nationales et le problème de l'eau est évidente. Aucune solution technique ne pourra être durable sans

avoir eu l'aval de la politique. Par conséquent, aucune décision politique sur l'eau ne pourra être prise sans avoir abordé les autres problèmes politiques qui affligent la région. Donc, on peut voir toute la complexité de la situation du Proche-Orient et comprendre pourquoi la pénurie d'eau est considérée comme capable d'endurcir le conflit existant et pourquoi, jusqu'à présent, des plusieurs tentatives de pacification ont échoué.

Mais, la guerre crainte par plusieurs auteurs pour le contrôle des ressources hydrauliques montre ses limites et la nécessité d'un règlement global, base préalable à toute coopération régionale, s'impose peu à peu, en s'appuyant sur l'unité hydrographique. En effet, contrairement aux autres ressources naturelles, l'eau est une ressource vitale pour l'homme et elle a une valeur tout à fait particulière. On ne peut pas nier que la pénurie d'eau est un élément de tension géopolitique qui peut faire dégénérer une situation politique déjà tendue. Mais, grâce à son importance et sa particularité, l'eau se pose surtout comme une incitation à la coopération en montrant que la collaboration est la seule arme pour résoudre avantageusement le problème de la pénurie. En outre, la brève analyse historique des guerres et des conflits régionaux nous a démontré que l'eau n'a jamais été un facteur unique dans le développement des situations conflictuelles : rivalités anciennes, objectifs politiques et stratégiques, querelles nationalistes, perception plus ou moins légitime du degré de la menace participent à la naissance et au développement de la tension.

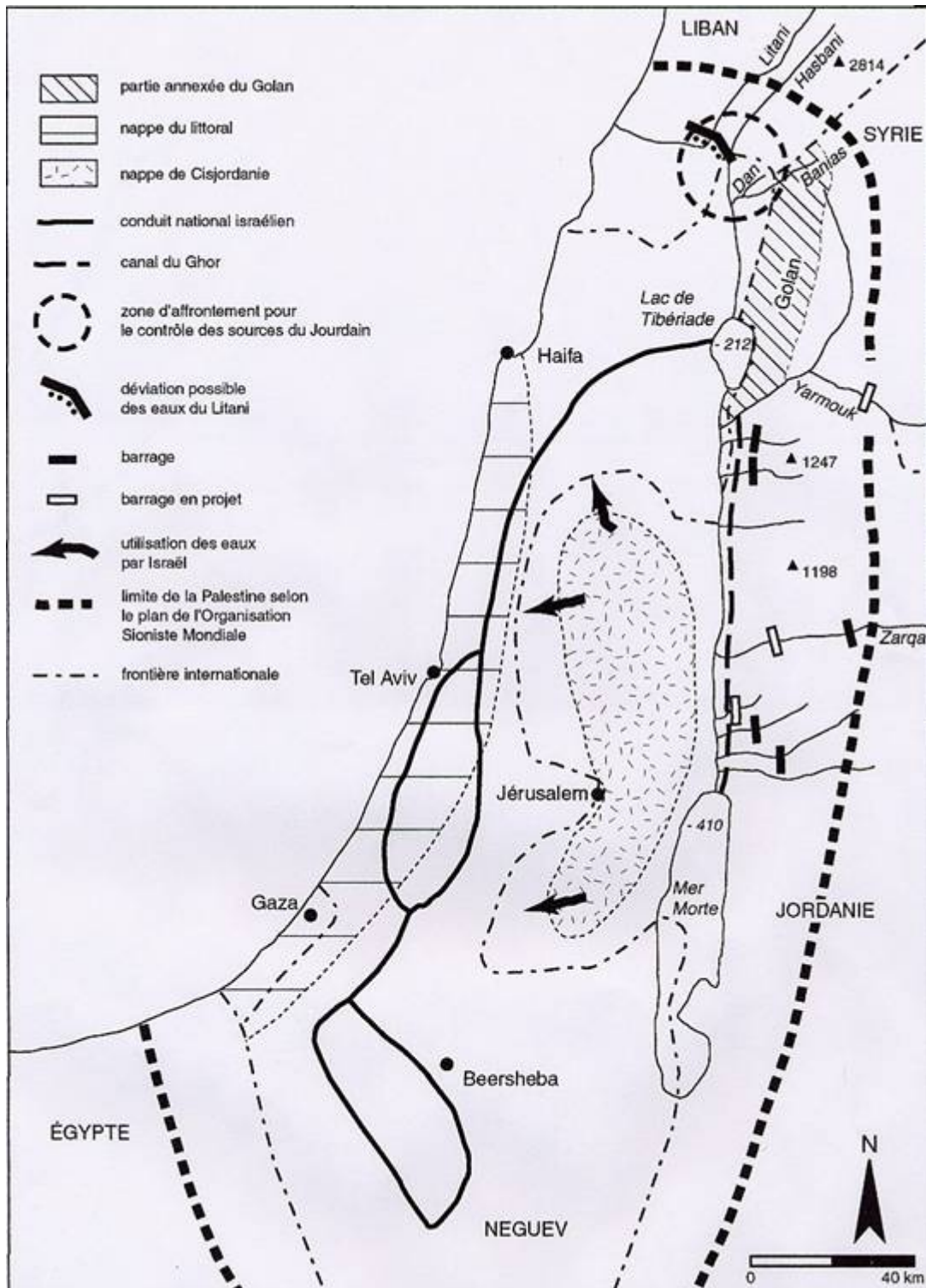
Dans le cas du Jourdain, la coopération peut donc être vue comme une opportunité par certains (surtout Israël) et comme l'unique chance pour sortir d'une terrible crise hydrique par autres (surtout les Palestiniens). Mais, pour que le bassin du Jourdain puisse jouer le rôle de facteur potentiel de paix, deux conditions sont nécessaires. Primo, il faut mettre en œuvre une information répandue sur les avantages de la collaboration dans le domaine des ressources hydrauliques et donc encourager un changement de la perception non seulement au niveau politique, mais aussi au niveau de l'opinion publique. Secundo, c'est nécessaire d'élaborer un programme régional de grande envergure, en mobilisant la diplomatie internationale, les grandes économies mondiales et les instruments de la plus moderne technologie, pour permettre la réalisation de ces projets (parmi lesquels le dessalement de l'eau de mer est la voie principale pour soutenir une demande d'eau tellement élevée) qui doivent adjoindre l'accord sur le partage équitable des ressources afin de parvenir à une solution durable au problème de la pénurie d'eau dans la région.

Dans ce cadre, les conflits entre les Pays riverains du Jourdain doivent être absolument oubliés. La coopération est la seule et unique voie pour disposer de l'eau

nécessaire à la survivance et au développement. Après des siècles de guerres combattues sur ses berges, le Jourdain pourrait devenir un fleuve qui unit et réconcilie.

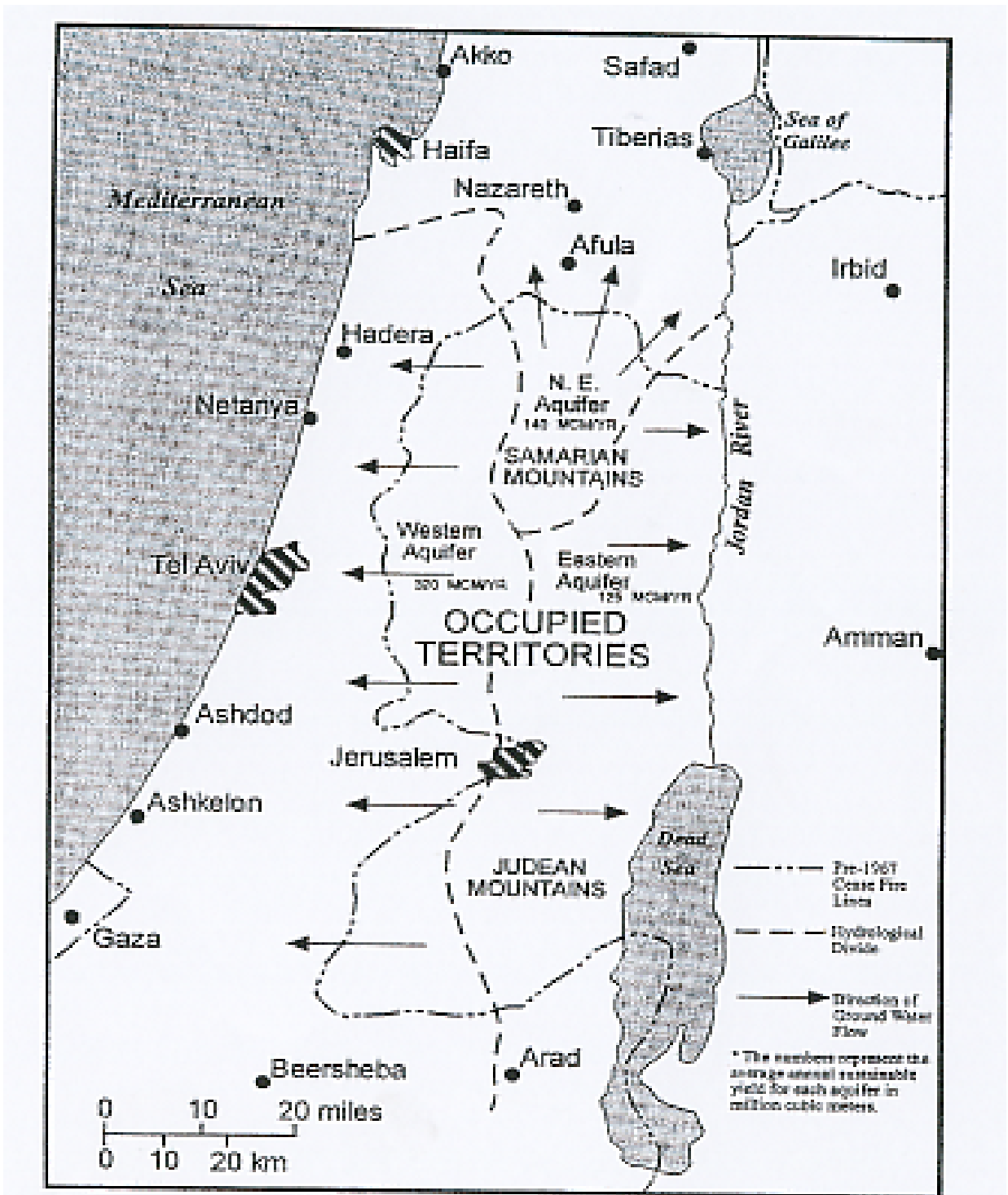
ANNEXE 1

LE BASSIN DU JOURDAIN ET LE NATIONAL WATER CARRIER



Source : MUTIN, George, *L'eau dans le Monde Arabe. Enjeux et conflits*, Ellipses, Paris, 2000, p. 85

ANNEXE 2 LES EAUX SOUTERRAINES



Source : WOLF, Aaron T., *Hydropolitics along the Jordan River. Scarce water and its impact on the Arab-Israeli conflict*, United Nation University Press, Tokyo, 1995, p. 193

BIBLIOGRAPHIE

- ANZERA, Giuseppe et MARINGA, Barbara, *Geopolitica dell'acqua : gli scenari internazionali e il caso del Medio Oriente*, Guerini e Associati, Milano, 2003
- ASSAF, Karen et al., *A proposal for the development of a regional water master plan*, Israel/Palestine Center for Research and Information (IPCRI) Occasional Paper, Jerusalem, 1993
- AYEB, Habib, *L'eau au Proche-Orient : la guerre n'aura pas lieu*, L'Harmattan-CEDEJ, Paris-Le Caire, 1998
- BESCHORNER, Natasha, *Water and instability in the Middle-East*, Adelphi Paper n. 273, London, 1992
- BORER, Douglas, MORRISSETTE, Jason, « Where oil and water do mix: environmental scarcity and future conflict in the Middle-East and North Africa », in *Parameters*, winter 2004, p. 86 – 101
- BROOKS, David; LONERGAN, Stephen, *The economic, ecological and geopolitical dimensions of water in Israel*, Centre for Sustainable Regional Development, Victoria (Canada), 1993
- BULLOCH, John, DARWISH, Adel, *Water Wars. Coming conflicts in the Middle East*, Victor Gollancz, London, 1993
- CAPONERA, Dante, « Legals and Institutionals Concept of Cooperation », in *Natural Resources Journal*, 1985, n. 25(3), p. 563 – 588
- COOLEY, John, « The war over water », in *Foreign Policy*, 1984, n. 54, p. 3 -26
- CHAUPRADE, Aymeric, *Géopolitique. Constantes et changements dans l'histoire*, Ellipses, Paris, 2003
- CHESNOT, Christian, *La bataille de l'eau au Proche-Orient*, L'Harmattan, Paris, 1993
- CHOURAQUI, André, *L'Etat d'Israël*, Presse Universitaire de France, Paris, 1955
- d'ARMAILLE, Bernadette, « Le bassin du Jourdain », in *Stratégique*, n. 70-71, 1999, p. 145 – 173
- DESSLER, David, « How to sort causes in the study of environmental change and violent conflict », in GRAAEGGER, Nina; SMITH, Dan, *Environment, poverty, conflict*, PRIO Report n. 2, Oslo, 1994, p. 91–112
- DILLMAN, Jeffrey, « Water rights in the Occupied Territories », in *Journal of Palestine Studies*, 1989, n° 19, p. 46-71
- EFRAT, Elisha; ORNI, Efraim, *Geography of Israel*, Daniel Davey, New York, 1964
- ELMUSA, Sharif, « The Jordan-Israel water agreement : a model or an exception ? », in *Journal of Palestine Studies*, 1995, vol. 24, n. 3, p. 63 - 73
- ESCO Foundation, *Palestine : a study of Jewis, Arabs and British policies*, Yale University Press, New Haven, 1947
- FALKENMARCK, Malin; LINDTH, Gunnar, *Water and Economic Development*, in GLEICK, Peter H., *Water in crisis. A guide to the world's fresh water resources*, Oxford University Press, New York, 1993
- FOUCHER, Michel, *Fronts et frontières*, Fayard, Paris, 1991
- GRUEN, George, *The water crisis : the next Middle East crisis ?*, Wiesenthal Center's Press, Los Angeles, 1991

- GVATI, Chaim, *A hundred years of settlement : the story of jewish settlement in the land of Israel*, Keter Publishing House, Jerusalem, 1985
- HELLER, Mark ; NUSSEIBEH, Sari, *Israéliens, Palestiniens : le partage de la terre*, Balland, Paris, 1992
- ISAAC, Jad et al., *Water and peace in the Middle-East*, Elsevier, Amsterdam, 1994
- Israel Ministry of Foreign Affairs, *Declaration of Principles*, sep. 1993 (www.mfa.gov.il)
- Agreement on the Gaza Strip and the Jericho Area*, may 1994 (www.mfa.gov.il)
- The Interim Agreement between Israel and the Palestinians*, sep. 1995 (www.mfa.gov.il)
- Treaty of Peace between Israel and Jordan*, oct. 1994 (www.mfa.gov.il)
- KAHHALEH, Sobhi, *The water problem in Israel and its repercussions on the arab-israeli conflict*, Institut of Palestinian Studies (IPS) Papers n° 9, Beirut, 1981
- KALLY, Elisha, *Water in Peace*, Tel Aviv University Press, Tel Aviv, 1990
- KILOT, Nurit, *Water Resources and conflict in the Middle-East*, Routledge, London, 1994
- KOLARS, John, « Water resources of the Middle-East », in *Canadian Journal of Development Studies*, special issue on sustainable water resources management in arid countries : Middle-East and Northern Africa, 1992, p. 103 - 119
- LIBISZEWSKI, Stephan, *Water disputes in the Jordan Basin Region and their role in the resolution of the arab-israeli conflict*, Environment and Conflict Project Occasional Paper (ENCOP) n. 13, Centre for Security Studies and Conflict Research, Zürich, 1995
- LOWI, Miriam, *Water and power : the politics of a scarce resource in the Jordan River basin*, Cambridge University Press, Cambridge, 1993
- MAJZOUB, Tarek, *Les fleuves du Moyen-Orient*, L'Harmattan, Paris, 1994
- MATSON, Ruth; NAFF, Thomas, *Water in the Middle East: conflict or cooperation?*, Westview Press, Boulder (Colorado), 1984
- MATTERA, Olga, « Guerra dell'acqua e controllo del Giordano », in *Limes – Rivista italiana di Geopolitica*, n. 4, 1995, p. 24 – 37
- MEARSHEIMER, John, *La logica di potenza*, Università Bocconi Editrice, Milano, 2003
- MUTIN, George, *L'eau dans le monde arabe. Enjeux et conflits*, Ellipses, Paris, 2000
- NACHMANI, Amicam, « The politics of water in the Middle East », p. 147 – 165 in COULOUMBIS, Theodore et al., *The Southeast European Yearbook 1993*, Eliamep, Athens, 1994
- PEARCE, Fred, « Wells of conflict on the West Bank », in *New Scientist*, 1 June, 1991, p. 36-40
- POP, Iftene, *Voisinage et bon voisinage en Droit International*, Pedone, Paris, 1980
- ROSS, John, « The impact of scarce water resources on the Arab-Israeli conflict », in *Natural Resources Journal*, 1992, vol. 32, n° 4, p. 919 – 958
- ROUYER, Alwyn Rudolf, *Turning water into politics. The water issue in the palestinian-israeli conflict*, St.Martin's Press, New York, 2000
- SACHAR, Howard, *A history of Israel*, Knopf, New York, 1979, vol. I

- SCHIFF, Ze'ev, « Israel water security lines », in *Policywatch*, 1993, n° 75, p. 1-3
- « The necessary security conditions for peace with Syria », in *Ha'aretz*, January 1994, p. 5-21
- « Again forgetting the water », in *Ha'aretz*, July 1995, p. 11-18
- SELIM, Mohamed Ahmed, *Le problème de l'exploitation des eaux du Jourdain*, Cujas, Paris, 1965
- SHLOMI, Dinar, *The Israeli-Palestinian water conflict and its resolution : a view through International Relations Theory*, School of International and Public Affairs – Columbia University, Washington, 1999 (www.ciaonet.org/isa/dis01)
- SHUVAL, Hillel I., « Approaches to resolving the water conflict between Israel and her neighbours. A regional Water-for-Peace Plan », in *Water International*, vol. n° 17, n. 3, p. 133 – 143
- SLATER, Robert, *Warrior Statesman : the life of Moshe Dayan*, St.Martin's Press, New York, 1991
- STARR, Joyce, « Water Wars », in *Foreign Policy*, n. 82, 1991, p. 17 – 36
- STARR, Joyce; STOLL, Daniel, *The politics of scarcity: water in the Middle-East*, Westview Press, Boulder (Colorado), 1988
- STEVENS, Georgiana, *Jordan River partition*, The Hoover Institution, Stanford, 1965
- UNITED NATIONS, Economic and Social Council, Commission on Human Rights, *Question of the Violation of Human Rights in the Occupied Arab Territories, including Palestine*, submitted by Mr. René FELBER, pursuant to Commission on Human Rights Resolution 1993/2A
- UNITED STATES - Department of State - House of Representatives, *Hearing on Middle East Water Issues in the 1990s*, US DoS, Washington, June 1990
- WATCHEL, Boaz, « Form Peace Pipelines to Peace Canals: the search for a solution to the Middle East water crisis », in ISAAC, Jad et al., *Water and peace in the Middle-East*, Elsevier, Amsterdam, 1994
- WEIZMANN, Chaim, *The letters and the papers of Chaim Weizemann*, Oxford University Press, London, 1968, appendix II
- WOLF, Aaron T., *Hydropolitics along the Jordan River. Scarce water and its impact on the Arab-Israeli conflict*, United Nation University Press, Tokyo, 1995
- ZOHAR, Aharon ; SCHWARTZ, Yehoshua, *Water in the Middle East : solution to water problems in the context of arrangements between Israel and the Arabs*, Jaffee Center for Strategic Studies, Tel Aviv, 1991

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	p.	1
CHAPITRE 1		
LES DONNEES HYDRO-GEOGRAPHIQUES		
1.1 Quelques données géographiques	p.	3
1.2 Le bassin du Jourdain	p.	4
1.2.1 <i>Le Jourdain et ses affluents</i>	p.	5
1.2.2 <i>Le Litani</i>	p.	7
1.2.3 <i>Les eaux souterraines</i>	p.	8
1.2.4 <i>La pluviométrie dans la région</i>	p.	11
1.3 Les problèmes de l'eau	p.	12
CHAPITRE 2		
L'EAU DANS L'HISTOIRE DE LA REGION		
2.1 Les conflits autour du bassin du Jourdain	p.	16
2.1.1 <i>Eaux et frontières dans le projet sioniste (1867 – 1947)</i>	p.	16
2.1.2 <i>De la conquête de la terre au contrôle de l'eau (1948 – 1967)</i>	p.	19
2.1.3 <i>La supériorité israélienne sur l'eau (1968 – 1985)</i>	p.	23
2.1.4 <i>La nécessité de la négociation (1986 – aujourd'hui)</i>	p.	25
2.2 L'eau dans les accords de paix	p.	27
2.2.1 <i>Les accords entre Israël et l'OLP</i>	p.	28
2.2.2 <i>Le traité de paix entre Israël et la Jordanie</i>	p.	30
CHAPITRE 3		
QUEL AVENIR ?		
3.1 Les projets hydrauliques pour la paix	p.	32
3.1.1 <i>Le dessalement des eaux de mer</i>	p.	32
3.1.2 <i>Le transfert des eaux</i>	p.	33
3.1.3 <i>Les canaux maritimes vers la Mer Morte</i>	p.	35
3.1.4 <i>Autres projets et techniques hydrauliques</i>	p.	36
3.2 Le Jourdain : déclencheur ou extincteur des conflits entre Juifs et Arabes	p.	38
CONCLUSION	p.	43
ANNEXES		
1 Le bassin du Jourdain et le National Water Carrier	p.	46
2 Les eaux souterraines	p.	47
BIBLIOGRAPHIE	p.	48